

# COMPRENDRE LES EFFETS DE LA VIOLENCE EN MILIEU FAMILIAL

Un manuel de formation destiné aux éducateurs  
et éducatrices de la petite enfance

Linda L. Baker  
Peter G. Jaffe  
Kathy J. Moore





# **Comprendre les effets de la violence en milieu familial sur les enfants**

**Un manuel de formation destiné aux  
éducateurs et éducatrices  
de la petite enfance**

© 2003 Centre for Children and Families in the Justice System  
ISBN # 1-895953-12X-F

**Auteurs :**

Linda L. Baker  
Peter G. Jaffe  
Kathy J. Moore

**Graphisme :**

Jeanie MacWilliam, R.G.D.

Le présent document exprime le point de vue du Centre for Children and Families in the Justice System et du London Family Court Clinic et ne reflète pas forcément celui de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et du gouvernement de l'Ontario.

**Remerciements**

- Nous remercions le gouvernement de l'Ontario pour son appui offert par l'entremise de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario.
- Les auteurs tiennent à remercier Madame Louise Moyer pour son appui soutenu et ses commentaires constructifs au cours de la rédaction du manuel de formation et du guide.

# Table des matières

## Introduction – 5

La conception du guide et du manuel de formation – 5

Parrainage – 5

Contenu des modules et des activités – 5

Présentation des modules et des activités – 6

Ressources – 7

Annexe – 7

Options de formation – 7

Les formateurs et les formatrices – 7

Former les formateurs et les formatrices – 8

Disponibilité et utilisation de ces outils – 8

## Module 1 : Comprendre la violence familiale et ses effets sur les enfants – 9

Module 1 : Vue d'ensemble – 10

Activité 1 : Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour – 12

Activité 2 : Mise en train – Parce que – 13

Activité 3 : Pourquoi est-il nécessaire pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance de connaître ce qu'est la violence familiale? – 14

Activité 4 : Qu'est-ce que la violence familiale? – 16

Activité 5 : Vidéo « Enfantillage » – 18

Activité 6 : Comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants d'âges différents – 19

Activité 7 : Récapitulation – 22

## Module 1 : Transparents/Feuillets de travail/Guides du formateurs et de la formatrice – 23

Objectifs de formation – 24

Ordre du jour – 25

Mise en train – Parce que – 26

Il est nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître les effets de la violence familiale sur les enfants parce que... – 27

Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance sont capables... – 29

Quelques mythes fréquents sur la violence familiale – 30

Réalités – La violence familiale... – 31

Roue du pouvoir et du contrôle – 33

Effets sur le nourrisson et le bambin – 34

Effets sur l'enfant d'âge préscolaire – 35

Effets sur l'enfant d'âge scolaire – 36

Les enfants témoins de violence familiale sont davantage à risque d'avoir à des problèmes tels que : – 37

## Module 2 : Mesures et stratégies afin d'aider les enfants et leurs familles – 39

Module 2 : Vue d'ensemble – 40

Activité 1 : Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour – 42

Activité 2 : Mise en train – Aspects positifs et négatifs – 43

Activité 3 : Mise en train – À travers les yeux d'un enfant – 45

Activité 4 : Promotion de la sécurité – 48

Activité 5 : Récapitulation – 50

## Module 2 : Transparents/Feuillets de travail/Guides du formateurs et de la formatrice – 51

Objectifs de formation – 52

Ordre du jour – 53

Instructions pour « À travers les yeux d'un enfant » – 54

Arrivée – Point de vue de l'enfant – 55

Période de jeu – Point de vue de l'enfant – 56

Activités de groupe – Point de vue de l'enfant – 57

# Table des matières

Transitions – Point de vue de l’enfant – 58
Sieste – Point de vue de l’enfant – 59
Départ – Point de vue de l’enfant – 60
Stratégies de soutien – Arrivée – 61
Stratégies de soutien – Période de jeu – 62
Stratégies de soutien – Activités de groupe – 63
Stratégies de soutien – Transitions – 63
Stratégies de soutien – Sieste – 64
Stratégies de soutien – Départ – 65
Plan de sécurité – 66
Enseignement des mesures de sécurité – 69
<b>Module 3 : Révélation, lignes directrices, mesures, et défense des droits – 71</b>
Module 3 : Vue d’ensemble – 72
Activité 1 : Mots de bienvenue, objectifs et ordre du jour – 74
Activité 2 : Mise en train – Je prends soin de moi – 75
Activité 3 : Quelle est notre politique? – 77
Activité 4 : Études de cas – 79
Activité 5 : Foire aux questions – 81
<b>Module 3 : Transparents/Feuillets de travail/Guides du formateurs et de la formatrice – 83</b>
Objectifs de formation – 84
Ordre du jour – 85
Je prends soin de moi – 86
Lorsque quelqu’un se confie – 87
Lorsque vous devez faire rapport – 88
Présentation du rapport – 89
Directives relatives à la documentation – 90
Parler au parent non agresseur – 91
Soutien de la communauté – 92
« Je dois examiner la façon dont je/notre centre... » – 93
Étude de cas – Rayan – 94
Rayan : quelques problèmes et questions qui peuvent être discutés – 95
Mesures que vous pouvez prendre pour aider Rayan – 96
Étude de cas – Jewel – 97
Jewel : quelques problèmes et questions qui peuvent être discutés – 98
Mesures que vous pouvez prendre pour aider Jewel – 99
Étude de cas – Lauren – 100
Lauren : quelques problèmes et questions qui peuvent être discutés – 101
Mesures que vous pouvez prendre pour aider Lauren – 102
Étude de cas - José – 103
José : quelques problèmes et questions qui peuvent réclamer discussion – 105
Mesures que vous pouvez prendre pour aider José – 106
Foire aux questions – 107
Réponse - question 1 – 108
Réponse - question 2 – 109
Réponse - question 3 – 110
Réponse - question 4 – 111
<b>Ressources – 112</b>
<b>Bibliographie – 112</b>
<b>Guide en annexe – couverture arrière</b>
Comprendre les effets de la violence en milieu familial : Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance

# Introduction

Le présent manuel, conçu pour procurer aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance un outil pratique, présente des modules de formation sur les effets d'être exposé à la violence familiale durant la petite enfance.

Ce manuel de formation accompagne le document intitulé : « *Comprendre les effets de la violence en milieu familial : Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance* ». Un exemplaire de ce guide est joint au présent manuel (consultez l'annexe ci-jointe).

Tous les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance profiteront des ressources du manuel pour les aider à agir auprès des enfants présentant des comportements problématiques et à assurer la sécurité des familles et enfants touchés par la violence. Ce manuel s'adresse à ceux et à celles qui offriront la formation en perfectionnement professionnel aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance sur ce sujet important.

## La conception du guide et du manuel de formation

Linda Baker, Peter Jaffe et Kathy Moore ont conçu le guide et le manuel de formation. Linda et Peter sont psychologues au Centre for Children and Families in the Justice System. Ils sont spécialisés en recherche et formation sur les effets de l'exposition des enfants à la violence familiale. Kathy enseigne dans des collèges communautaires un programme d'éducation en petite enfance. Elle agit de plus comme enseignante-ressource en petite enfance.

## Parrainage

Nous remercions le gouvernement de l'Ontario pour son appui par l'entremise de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario.

## Contenu des modules et des activités

Le premier module vise à faire comprendre pourquoi ce sujet est important pour les éducateurs et les éducatrices en petite enfance et à accroître leur conscience sur ce qu'est la violence familiale et ses répercussions sur les enfants.

Le deuxième module vise à faire comprendre le lien entre ce qui se passe à la maison et les réactions d'un enfant et ses efforts à se composer en milieu de garde. Nous présentons des moyens concrets pour aider les enfants, incluant des lignes directrices pour savoir comment s'y prendre dans des situations telles que des événements auxquels participent les parents, des situations de crise et l'enseignement des mesures de sécurité. La sécurité est clairement présentée comme le principe de base pour guider les lignes directrices et moyens.

La première partie du troisième module met l'accent sur quand et comment avoir recours à la Société d'aide à l'enfance. Les autres activités du manuel permettent aux participants/participant·es de mettre en pratique ce qu'ils ont appris des exemples de cas. Une foire aux questions (FAQ) sert d'exercice pour aborder des problèmes qui surviennent souvent et qui peuvent être des obstacles pour le personnel des garderies lorsqu'il s'agit de violence familiale et des enfants qui en sont affectés.

## **Présentation des modules et des activités**

Chacun des modules suit le même format « facile à utiliser ».

Le module commence par une section « **Vue d'ensemble** ». Cette section présente les grandes lignes de ce qui sera vu; il comporte les sous-titres suivants :

- Buts**
- Description du module**
- Mise en place**
- Durée**
- Préparation préalable et matériel**

Des activités suivent. Chaque activité porte un numéro séquentiel et un titre. La pratique des activités est simplifiée par les descriptions et les étapes fournies sous les sous-titres suivants :

- Buts**
- Matériel**
- Durée**
- Instructions**

Quelques activités comprennent aussi une section intitulée « **Note du formateur et de la formatrice** » avec de la documentation et/ou des idées pour faciliter la mise en place de l'activité.

À la suite des activités, chaque module comprend une section intitulée « **Transparents/Feuillets de travail/Guides du formateur et de la formatrice** ». Cette section présente le plan pour élaborer

les transparents ou les feuillets nécessaires au module. Le numéro du module et de l'activité apparaît au haut du plan original.

## **Ressources**

Cette section du manuel contient une liste des ressources utiles aussi bien aux formateurs et formatrices qu'aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance qui participent à la formation.

## **Annexe**

Vous trouverez en annexe, dans la pochette de la couverture arrière, un exemplaire du guide à l'usage des éducateurs et des éducatrices de la petite enfance – « *Comprendre les effets de la violence en milieu familial : Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance* ».

## **Options de formation**

Ce programme de formation est offert sous l'une des deux approches :

### **Option 1 :**

La formation se réalise en trois séances de 2½ heures chacune. Chaque séance porte sur l'un des trois modules de formation. Cette approche conviendra particulièrement à ceux et celles qui assistent aux cours de perfectionnement professionnel en soirée. Les formateurs et les formatrices peuvent également trouver cette option plus souple que la seconde.

### **Option 2 :**

Une journée entière de formation permet de couvrir les trois modules. Les exercices de mise en train au début des modules 2 et 3 et les activités de récapitulation des modules 1 et 2 sont alors éliminés. Des périodes pour le dîner et les pauses sont prévues. Cette approche peut se révéler particulièrement adéquate pour ceux et celles qui doivent parcourir de grandes distances pour participer à la formation.

## **Les formateurs et les formatrices**

Les personnes qui assurent la formation et celles qui utilisent ce manuel sont probablement :

- Celles en éducation de la petite enfance et intéressées par les conséquences de la violence familiale sur les enfants, ainsi que par leurs répercussions sur les programmes d'aide à l'enfance;
- Celles qui se portent volontaires ou se chargent de la formation des éducateurs et éducatrices en petite enfance.

Des éducateurs et des éducatrices d'expérience en petite enfance, des professeurs conseillers ou des partenaires communautaires travaillant à la mise sur pied d'un programme de soins aux enfants et qui ont à la fois une connaissance de la violence familiale et des enfants (p. ex., les conseillers en santé mentale pour enfants) sont des exemples de personnes susceptibles d'assumer un rôle de formation pour un service de garde ou pour un ensemble de service.

## **Former les formateurs et les formatrices**

Dans le cadre de cette initiative, nous avons donné une formation de deux jours à 60 personnes. Pendant ces séances, Linda Baker et Kathy Moore ont montré comment mettre sur pied, faciliter et faire la mise en place.

Même si la formation à la base du lancement de ces outils d'intervention a été profitable aux personnes qui ont pu y assister, nous avons conçu le manuel de façon à ce qu'une personne puisse donner la formation sans avoir participé aux journées « Former les formateurs et les formatrices ».

## **Disponibilité et utilisation de ces outils**

Nous avons développé ces outils pour vous. Nous vous encourageons à les photocopier ou à les reproduire, selon vos besoins. ***S'il vous plaît, ne pas inclure une partie de ce matériel dans d'autres publications sans la permission écrite du Centre for Children and Families in the Justice System.***

Le guide et le manuel de formation sont disponibles sur le site Web du Centre à l'adresse suivante : <http://www.lfcc.on.ca> (sans frais). Vous pouvez également obtenir le guide et le manuel de formation au coût d'impression et de livraison du Centre for Children and Families in the Justice System en composant le (519) 679-7250, poste 206, ou par courrier électronique ([publications@lfcc.on.ca](mailto:publications@lfcc.on.ca)).

# **Module 1**



## **Comprendre la violence familiale et ses effets sur les enfants**

# Module 1 : Vue d'ensemble

## Buts :

- ⇒ Bien saisir ce qu'est la violence familiale.
- ⇒ Hausser la compréhension sur les effets potentiels d'être exposé à la violence sur le développement social, affectif, comportemental et cognitif des enfants à divers âges.
- ⇒ Souligner le fait qu'un programme de garde de qualité peut faire une différence dans la vie de l'enfant.

## Description du module :

- Activité 1 :** Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour\*
- Activité 2 :** Mise en train – *Parce que*
- Activité 3 :** Pourquoi est-il nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître ce qu'est la violence familiale?
- Activité 4 :** Qu'est-ce que la violence familiale?
- Activité 5 :** Vidéo « *Enfantillage* »\*\*
- Activité 6 :** Comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants d'âges différents
- Activité 7 :** Récapitulation\*\*\*

*Pause-rafraîchissements avant ou après l'activité 5*

\* *Si vous n'avez pas de rétroprojecteur, vous pouvez distribuer des copies du transparent original ou le reproduire sur un tableau-papier avant la séance.*

\*\* *Omettre cette activité si vous ne pouvez vous procurer le vidéo suggérée ou si vous n'avez pas de magnétoscope/télévision. Vous pouvez aussi montrer un autre vidéo pour aborder le thème.*

\*\*\* *Omettre l'activité 7 si vous présentez les trois modules au cours d'une même journée de formation.*

## Mise en place :

- ⇒ Disposer tables et chaises pour de petits groupes (5 à 8 participants/participant(e)s par groupe)

## Durée :

- ⇒ 2½ heures

## Préparation préalable et matériel :

- ⇒ Avoir des exemplaires du guide intitulé « Comprendre les effets de la violence en milieu familial *destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance* » (un par participant/participante) (page 8).
- ⇒ Se procurer des marqueurs de couleur pour le tableau-papier.
- ⇒ Installer la télévision et le magnétoscope, placer le vidéo « *Enfantillage* » produite par l'Office National du Film du Canada.
- ⇒ Installer le rétroprojecteur.
- ⇒ Faire des transparents à partir des documents originaux fournis dans ce module :
  - Objectifs de formation (page 24)
  - Ordre du jour (page 25)
  - Mise en train – *Parce que* (page 26)
  - Il est nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître les effets de la violence familiale sur les enfants parce que... (pages 27 et 28)
  - Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance sont capables... (page 29)
  - Quelques mythes fréquents sur la violence familiale (page 30)
  - Réalités – La violence familiale... (pages 31 et 32)
  - Roue du pouvoir et du contrôle (page 33)
  - Effets sur le nourrisson et le bambin (page 34)
  - Effets sur l'enfant d'âge préscolaire (page 35)
  - Effets sur l'enfant d'âge scolaire (page 36)
  - Enfants exposé à la violence familiale : (pages 37 et 38)

## **Activité 1 : Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour**

### **Buts :**

- ⇨ Créer un climat d'apprentissage et de partage
- ⇨ Fournir les objectifs de la séance de formation
- ⇨ Décrire les sujets traités dans le module 1

### **Matériel :**

- ⇨ Transparents :
  - Objectifs de formation (page 24)
  - Ordre du jour (page 25)

### **Durée :**

- ⇨ 10 minutes

### **Instructions :**

1. Faites les présentations nécessaires. Avec de petits groupes, les personnes participantes donnent leur nom, celui de leur organisme et les groupes d'âge avec lesquels elles travaillent.
2. Utilisez le transparent pour présenter les objectifs de formation du module 1 (page 24).
3. Utilisez le transparent pour présenter l'ordre du jour (page 25).

## **Activité 2 :** **Mise en train – Parce que**

### **But :**

- ⇒ Renforcer « la cause et l'effet » associés aux comportements et événements

### **Matériel :**

- ⇒ Le feuillet « *Mise en train – Parce que* » – un par petit groupe (page 26)

### **Durée :**

- ⇒ 15 minutes

### **Instructions :**

1. Distribuez un feuillet « *Mise en train – Parce que* » à chaque groupe (page 26).
2. Expliquez que la première personne à parler doit décrire une situation ou un événement quotidien de manière simple. Par exemple : « Mes chaussures sont couvertes de boue » ou « L'auto a percuté un arbre ».
3. La personne assise à côté de celle qui a commencé doit expliquer le pourquoi ou la cause de la situation. Par exemple : « Ses chaussures sont couvertes de boue parce qu'il pleut » ou « Son auto a percuté un arbre parce qu'elle s'est endormie ».
4. La personne suivante doit trouver un effet probable. Par exemple : « Ses chaussures sont couvertes de boue parce qu'il pleut et elle a sali le plancher » ou « Son auto a percuté un arbre parce qu'elle s'est endormie et elle s'est cassé le bras ».
5. La personne suivante recommence à décrire une situation simple. La séance de mise en train se termine quand chaque participant a eu la possibilité de décrire une situation, d'en expliquer la cause et l'effet probable, ou lorsque le temps alloué est écoulé (15 minutes).
6. Terminez l'exercice en rappelant qu'il est important de penser à « la cause et aux effets » quand on aborde des comportements problématiques. Dites aussi que vous allez vous concentrer sur les effets potentiels de la violence familiale.

## **Activité 3 :** **Pourquoi est-il nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître ce qu'est la violence familiale?**

### **But :**

- ⇒ Présenter une raison convaincante expliquant pourquoi ce sujet est important pour les personnes qui travaillent en petite enfance

### **Matériel :**

- ⇒ Transparents
  - Il est nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître... (pages 27 et 28)
  - Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance sont capables... (page 29)

### **Durée :**

- ⇒ 10 minutes

### **Instructions :**

1. Lire les « Notes du formateur et de la formatrice ».
2. Inviter les participants/participantantes à suggérer des réponses à cette question.
3. Si possible, passer les transparents en revue en utilisant les réponses des participants/participantantes (pages 27, 28 et 29).

## Notes du formateur et de la formatrice :

- ⇒ On estime à 461 000 le nombre de ménages dont les enfants ont vu ou entendu des actes de violence conjugale au Canada au cours des cinq années qui ont précédé l'Enquête de 1999<sup>1</sup>.
- ⇒ Il y a violence familiale lorsqu'un partenaire utilise un comportement violent pour contrôler et dominer l'autre<sup>2</sup>.
- ⇒ De nombreux enfants exposés à la violence familiale éprouvent diverses difficultés souvent similaires à celles associées à la victimisation directe des enfants (p. ex. abus sexuels, mauvais traitements)<sup>3, 4, 5</sup>.
- ⇒ Les recherches indiquent que les foyers où la violence familiale sévit sont surtout des foyers avec de jeunes enfants et que la majorité des enfants que l'on trouve dans des refuges pour femmes battues sont âgés de moins de cinq ans<sup>6</sup>.
- ⇒ Les enfants qui vivent dans un foyer où la violence familiale sévit risquent davantage d'être victimes de mauvais traitements et de subir des blessures accidentelles, car ils ont tendance à se rapprocher physiquement de leurs parents pendant les moments de violence<sup>1,7</sup>.
- ⇒ Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance occupent une position idéale pour détecter si un enfant de leur programme éprouve des difficultés; ils peuvent jouer un rôle important en mettant en place des stratégies de soutien pour aider les enfants à s'adapter au programme de la garderie.
- ⇒ On peut fournir des renseignements aux parents afin que des mesures immédiates soient prises pour aider les enfants et les familles confrontés à la violence familiale.
- ⇒ Les jeunes enfants exposés à la violence montrent qu'ils peuvent mieux s'en sortir s'ils sont en mesure de nouer des liens avec un adulte chaleureux et s'ils ont un refuge. **Les programmes de garderie peuvent servir de refuge à certains enfants<sup>8</sup>.**
- ⇒ **Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance peuvent être ces adultes chaleureux qui vont faire toute la différence dans la vie d'un enfant exposé à la violence familiale.**

## **Activité 4 :** **Qu'est-ce que la violence familiale?**

### **Buts :**

- ⇒ Définir la violence familiale
- ⇒ Souligner que la violence familiale ne se limite pas à la violence physique
- ⇒ Faire la distinction entre « réalités » et « mythes »

### **Matériel :**

- ⇒ Tableau-papier et marqueurs de couleur
- ⇒ « Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance », un par personne
- ⇒ Transparents
  - Quelques mythes fréquents sur la violence familiale (page 30)
  - Réalités – La violence familiale... (pages 31 et 32)
  - Roue du pouvoir et du contrôle (page 33)

### **Durée :**

- ⇒ 30 minutes au total
  - 10 minutes – discussions en petits groupes
  - 10 minutes – présentation à l'ensemble du groupe
  - 10 minutes – présentation des transparents et lien avec le travail de groupe

### **Instructions :**

#### **Discussions en petits groupes**

1. S'assurer que les participants/participantantes se placent en petits groupes de 5 à 8 personnes.
2. Remettre un marqueur et une feuille du tableau-papier à chaque groupe.

3. Demander à chaque groupe de désigner un secrétaire et un rapporteur. Expliquer que chaque personne aura la possibilité de remplir ces rôles au cours de la séance de formation.
4. Demander au secrétaire de chaque groupe de diviser la feuille en deux colonnes et d'écrire « Mythes » en haut de la première colonne et « La violence familiale, c'est... » en haut de la deuxième colonne.
5. Demander aux groupes de discuter des mythes et des réalités de la violence familiale.
6. Demander aux secrétaires d'inscrire les idées principales sur la feuille du tableau-papier.

### **Présentation à l'ensemble du groupe**

7. Demander au secrétaire de chaque groupe de partager avec l'ensemble du groupe deux points sur les mythes et réalités de la violence familiale. Encourager chaque rapporteur à donner des réponses qui n'ont pas été déjà présentées par d'autres.

### **Présentation des transparents et lien avec le travail de groupe**

8. Distribuer et présenter le guide en expliquant, par exemple, que ce guide :
  - ⇒ a été réalisé grâce à une subvention de la Direction générale de la condition féminine,
  - ⇒ est expressément écrit pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance,
  - ⇒ peut servir d'outil de soutien aux participants/participantantes pour aider les enfants et leurs familles.
9. Montrer les transparents 7, 8 et 9, « Quelques mythes » et « Réalités – La violence familiale... » (pages 30, 31 et 32). Demander aux participants/participantantes de se reporter à la page 2 du guide. Passer les transparents en revue et faire le lien avec ce que les rapporteurs ont présenté chaque fois que cela est possible.
10. Demander aux participants/participantantes de se reporter à la page 3 du guide et montrer le transparent « Roue du pouvoir et du contrôle » (page 33). Encore une fois, souligner à chaque section de la roue ce que les petits groupes ont identifié. Il est très important d'attirer leur attention sur les aspects de la violence familiale que les participants/participantantes pourraient ne pas avoir identifiés.

## **Activité 5 : Vidéo « Enfentillage »\***

### **Buts :**

- ⇒ Attirer l'attention des participants/participantes sur les effets de la violence familiale sur les enfants
- ⇒ Engager la discussion sur les effets de la violence familiale chez les enfants

### **Matériel :**

- ⇒ « Enfentillage » – vidéo produit par l'Office National du Film du Canada (ONF). Ce film de courte durée peut être acheté auprès de l'ONF ou emprunté à la bibliothèque.
- ⇒ Tableau-papier et marqueurs

### **Durée :**

- ⇒ 15 minutes

### **Instructions :**

1. Expliquer aux participants/participantes que le but de la formation est de comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants qui y sont exposés.
2. Présenter le vidéo « Enfentillage ». Mentionner qu'il a été produit au Canada et qu'il est souvent utilisé dans les programmes de formation ou montré à des enfants plus vieux.
3. Avant de passer le vidéo, demander aux participants/participantes de réfléchir à ce que ce film nous dit au sujet des enfants qui vivent la violence familiale.
4. Montrer le vidéo.
5. À la fin du visionnement, demander aux participants/participantes ce que ce film nous dit au sujet des enfants qui vivent la violence familiale. Les questions suivantes peuvent servir à amorcer la discussion :
  - Qu'avez-vous ressenti en regardant ce film?
  - Que ressentait le petit garçon?

*\* Omettre cette activité si vous n'avez pu vous procurer le vidéo ou si vous n'avez pas de magnétoscope. Vous pouvez aussi montrer un autre vidéo ou un vidéo-clip traitant de la violence familiale.*

## **Activité 6 :**

# **Comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants d'âges différents**

## **But :**

- ⇒ Comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants à diverses étapes de leur développement

## **Matériel :**

- ⇒ Tableau-papier et marqueurs de couleur
- ⇒ Transparents
  - Effets sur le nourrisson et le bambin (page 34)
  - Effets sur l'enfant d'âge préscolaire (page 35)
  - Effets sur l'enfant d'âge scolaire (page 36)
  - Enfants exposé à la violence familiale... (pages 37 et 38)

## **Durée :**

- ⇒ 40 minutes au total
  - 15 minutes – travail en petits groupes
  - 15 minutes – présentation à l'ensemble du groupe
  - 10 minutes – présentation des transparents et lien avec le travail de groupe

## **Instructions :**

### **Travail en petits groupes**

1. S'assurer que les participants/participant·es se répartissent en petits groupes de 5 à 10 personnes. Vous devez former au moins trois groupes, chacun s'occupant de l'une ou de plusieurs des étapes de développement : le nourrisson et le bambin, l'enfant d'âge préscolaire, l'enfant d'âge scolaire.
2. Remettre un marqueur et une feuille du tableau-papier à chaque groupe.
3. Demander à chaque groupe de désigner un secrétaire et un rapporteur.
4. Demander au secrétaire de chaque groupe de tracer une ligne verticale sur la feuille et d'écrire « Caractéristiques principales du développement » en haut de la colonne de gauche et « Effets possibles de la violence familiale » en haut de la colonne de droite.
5. Demander aux groupes d'inscrire au-dessus des colonnes le groupe d'âges qui leur a été affecté (p. ex. nourrisson et bambin). Voir l'exemple à la page suivante.

### **Présentation à l'ensemble du groupe**

6. Demander au secrétaire de chaque groupe de faire partager à tous les constatations de son groupe. Si plusieurs groupes traitent du même groupe d'âges, demander à chaque groupe de présenter deux points avant que le premier ne continue à en présenter d'autres. En procédant ainsi, vous vous assurez que tous les groupes participent avant la fin du temps alloué.

### **Présentation des transparents et lien avec le travail de groupe**

7. Faire le lien entre les transparents 11, 12 et 13 (pages 34, 35 et 36) et les constatations des groupes sur les diverses étapes de développement.
8. Demander aux participants/participant·es de se reporter aux sections du guide traitant des effets de la violence familiale sur les enfants à diverses étapes de développement (page 6) et du risque accru de problèmes (page 5). Rappeler que ce guide est un outil de soutien que l'on peut consulter souvent pour aider les enfants et les familles avec lesquelles on travaille.
9. Mettre fin à cette activité en revoyant les transparents 14 et 15 (pages 37 et 38) sur les problèmes auxquels les enfants exposés à la violence familiale sont confrontés.

## Notes du formateur et de la formatrice :

- ⇒ Ne pas oublier à la fin et au début de cette activité, de souligner que : tous les enfants qui affichent de tels problèmes ne sont pas nécessairement exposés à la violence familiale. Il importe aussi d'informer le groupe que certains enfants et adolescents témoins de violence familiale ne paraissent pas avoir de problèmes évidents.
- ⇒ Se rappeler que les participants/participantes s'intéresseront surtout aux effets de la violence familiale si ces derniers sont éventuellement reliés aux demandes que les enfants vivent dans leurs programmes. Ne pas oublier de préciser que la séance de formation suivante, Module 2, mettra l'accent sur la façon dont la violence familiale peut avoir des répercussions sur les comportements que les enfants manifestent dans les programmes de garderie et sur les stratégies de soutien que l'on peut offrir aux enfants éprouvant de telles difficultés. Vous pouvez aussi conserver les feuilles du tableau-papier sur lesquelles sont inscrites les constatations des groupes et les montrer à la prochaine séance.

### Exemple pour le formateur et la formatrice: Le nourrisson et le bambin

Caractéristiques principales du développement	Effets possibles de la violence familiale et l'enfant en milieu de garde
Attachement entre l'enfant et la personne qui prend soin de lui	⇒ Problèmes de séparation, difficulté à nouer des liens avec le personnel de services de garde
Intègre l'information par ses sens	⇒ L'enfant est perturbé par les bruits intenses, a tendance à sursauter, a du mal à se calmer
Imitation des autres	⇒ L'enfant peut avoir un comportement agressif lorsqu'il joue avec ses camarades ou avec les membres du personnel

## **Activité 7 :**

### **Récapitulation\***

#### **Buts :**

- ⇒ Résumer les points principaux traités dans ce module
- ⇒ Planter le décor pour le prochain module de formation

#### **Durée :**

- ⇒ 10 minutes

#### **Instructions :**

1. Inviter les participants/participantes à partager leurs réactions sur le Module 1. Les encourager à identifier une chose qu'ils ont appris ou qui leur a servi de rappel important.
2. Inviter les participants/participantes à partager ce qui serait utile pour les modules suivants.
3. Voici quelques points à signaler à la fin de la séance :
  - ⇒ Souligner les sections dans le répertoire du guide se rapportant au module 1. Rappeler aux participant/participantes qu'ils peuvent garder le guide; mais ils **doivent le rapporter lors de la prochaine séance de formation.**
  - ⇒ L'importance pour les éducateurs et les éducatrices en petite enfance de se familiariser avec la violence familiale et ses effets sur les enfants :
    - Ce que nous savons sur les problèmes croissants éprouvés par de nombreux enfants. Faire le lien entre ce point et la prochaine séance sur les stratégies de soutien offert aux enfants dans les milieux de garde.
    - L'importance de penser à la sécurité et d'apprendre à réagir face aux enfants exposés à la violence familiale, d'aider ses enfants et les parents non-violents. Faire le lien entre ce sujet et le module 3, où il sera question des lignes directrices et moyens pour promouvoir la sécurité.

*\* Omettre cette activité si les trois modules sont présentés au cours d'une même journée de formation. L'inclure si vous présentez les trois modules à des moments différents.*

# **Module 1**

## **Transparents/Feuillets de travail/ Guides du formateur et de la formatrice**

## **Objectifs de formation**

- ⇒ Mieux comprendre la violence familiale
  
- ⇒ Accroître les connaissances sur les conséquences sociales, affectives et cognitives de la violence familiale sur les jeunes enfants
  
- ⇒ Souligner le lien entre les expériences que les enfants peuvent vivre à la maison et les difficultés qu'ils éprouvent dans les milieux de garde

## **Ordre du jour**

- Activité 1 :** Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour
- Activité 2 :** Exercice de « *Mise en train – Parce que* »
- Activité 3 :** Pourquoi est-il nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître les conséquences de la violence familiale?
- Activité 4 :** Qu'est-ce que la violence familiale?
- Activité 5 :** Vidéo – « *Enfantillage* »\*
- Activité 6 :** Comprendre les effets de la violence familiale sur les enfants à divers âges
- Activité 7 :** Récapitulation

\* Pause-rafraîchissement avant ou après l'activité 5



# **Il est nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître les effets de la violence familiale sur les enfants parce que...**

- ⇒ On estime à 461 000 le nombre de ménages dont les enfants ont vu ou entendu des actes de violence conjugale au Canada au cours des cinq années qui ont précédé l'Enquête de 1999<sup>1</sup>.
- ⇒ Les foyers où la violence familiale sévit ont davantage tendance à être des foyers avec de jeunes enfants<sup>6</sup>.
- ⇒ La majorité des enfants que l'on trouve dans des refuges pour femmes battues sont âgés de moins de cinq ans<sup>6</sup>.

*suite à la page suivante...*

## **Il est nécessaire pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de connaître les effets de la violence familiale sur les enfants parce que...**

- ⇒ Les jeunes enfants risquent davantage de subir des blessures accidentelles car ils ont tendance à être près de leurs parents pendant les moments de violence.
- ⇒ Les enfants qui vivent la violence familiale risquent davantage d'être victimes de mauvais traitements<sup>1,7</sup>.
- ⇒ Les expériences vécues durant la petite enfance ont une influence sur le développement<sup>5</sup>.

## **Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance sont capables ...**

- ⇒ d'implanter des lignes directrices et moyens qui prônent la sécurité des enfants, des parents non agresseurs et du personnel;
- ⇒ de reconnaître quand des enfants sont en difficulté et d'agir en conséquence;
- ⇒ d'appliquer des stratégies de soutien pour aider les enfants dans leur programme;
- ⇒ d'aider les parents non agresseurs et de les renseigner sur les ressources offertes dans la communauté.

**Les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance peuvent être des adultes bienveillants qui peuvent faire toute la différence dans la vie d'un enfant exposé à la violence familiale à la maison**

# Quelques mythes fréquents sur la violence familiale

- ⇒ Ce qui se passe à la maison entre adultes ne regarde personne\*.
- ⇒ L'alcool et la drogue sont la cause de la violence faite aux femmes<sup>9</sup>.
- ⇒ Les hommes sont autant victimes de violence familiale que les femmes; l'ampleur du problème est grandement exagérée\*.
- ⇒ Il ne peut y avoir d'agression sexuelle (y compris viol) si la femme est la partenaire de l'homme<sup>9</sup>.
- ⇒ C'est à cause des femmes que les hommes deviennent violents: elles les harcèlent de leurs jérémiades, ne sont pas de bonnes maîtresses de maison, dépensent trop d'argent ou se comportent légèrement avec les autres hommes<sup>9</sup>.
- ⇒ Les enfants ne sont pas affectés par la violence familiale, surtout les bébés et les tout-petits, car ils sont trop jeunes pour comprendre ce qui se passe et parce que la violence n'est pas dirigée directement contre eux\*.
- ⇒ De toute évidence, les femmes ne voient pas de problème à être maltraitées si elles ne quittent pas ceux qui les maltraitent<sup>9</sup>.

\*Autres mythes fréquemment entendus par les auteurs (Baker & Jaffe)

# Réalités

## La violence familiale...

- ⇒ existe dans toutes les couches sociales, quels que soient l'âge, la race, le milieu socio-économique, la profession et la religion<sup>10</sup>.
- ⇒ existe dans les couples qui ont une relation intime<sup>2,11</sup>.
- ⇒ implique généralement un comportement à répétition et divers types d'abus<sup>2,10,11</sup>.
- ⇒ est un moyen systématique de maintenir le pouvoir et le contrôle sur les victimes<sup>2,11</sup>.
- ⇒ est un comportement appris<sup>11</sup>.
- ⇒ est causée par l'agresseur et NON par la victime ou leur relation<sup>2,11</sup>.

*suite à la page 32...*

# Réalités

## La violence familiale...

- ⇒ est un crime lorsque l'agresseur exerce sa force physique ou sexuelle, que cette force soit une menace ou un acte.
- ⇒ est plus souvent subie par les femmes<sup>14</sup>.
- ⇒ résulte en formes plus sévères de violence et en blessures plus sérieuses chez les femmes victimes que chez les hommes victimes<sup>14</sup>.
- ⇒ peut devenir un risque plus grave pour la victime et les enfants au moment de la séparation<sup>11</sup>.
- ⇒ provoque chez la victime un comportement qui tient souvent de la survie<sup>2,11</sup>.

# **Roue du pouvoir et du contrôle**

- ⇒ **Recours à la coercition et aux menaces**  
p. ex. menacer de faire du mal à la femme et(ou) mettre les menaces à exécution
- ⇒ **Recours à l'intimidation**  
p. ex. détruire ses possessions, brandir une arme
- ⇒ **Recours à la violence psychologique**  
p. ex. rabaisser la femme
- ⇒ **Recours à l'isolement**  
p. ex. surveiller ce qu'elle fait, qui elle voit, à qui elle parle, ce qu'elle lit, où elle va
- ⇒ **Minimisation, nier et blâmer**  
p. ex. accuser une femme d'être responsable
- ⇒ **Utilisation des enfants**  
p. ex. menacer de lui enlever les enfants
- ⇒ **Invocation du privilège masculin**  
p. ex. la traiter comme une domestique
- ⇒ **Recours à l'abus économique**  
p. ex. lui prendre son argent

La roue du pouvoir et du contrôle a été conçue par le Domestic Abuse Intervention Project, Duluth (Minnesota)

# Effets sur le nourrisson et le bambin<sup>12</sup>

## Aspects principaux du développement

## Effets potentiels

Intègre l'information sur le monde par ses sens.

⇒ Les bruits intenses et les images associées à la violence peuvent perturber l'enfant.

Forme un attachement sécuritaire avec les personnes qui s'occupent de lui. C'est ainsi que l'enfant apprend à régler ses émotions et ses comportements plus tard.

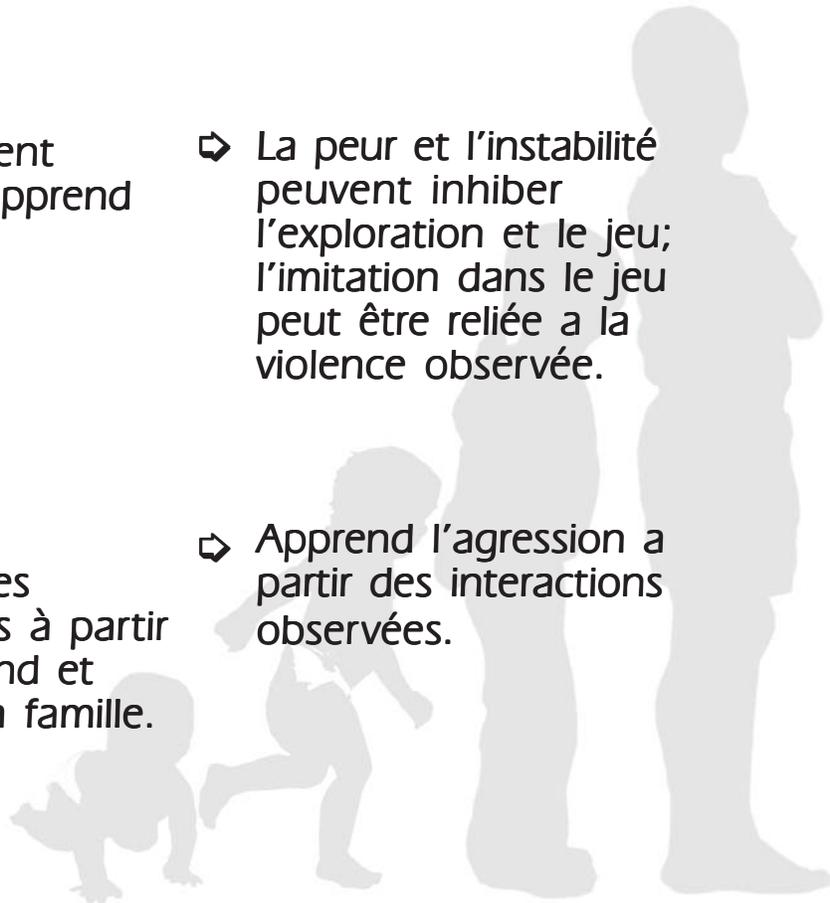
⇒ Le parent risque de ne pas pouvoir répondre avec constance aux besoins de l'enfant.

Explore activement son monde et apprend par le jeu.

⇒ La peur et l'instabilité peuvent inhiber l'exploration et le jeu; l'imitation dans le jeu peut être reliée à la violence observée.

Apprend sur les interactions et les relations sociales à partir de ce qu'il entend et observe dans sa famille.

⇒ Apprend l'agression à partir des interactions observées.



# Effets sur l'enfant d'âge préscolaire<sup>12</sup>

## Aspects principaux du développement

## Effets possibles

Apprend à exprimer son agressivité et sa colère, ainsi que d'autres émotions, de manière appropriée.

⇒ Apprend à exprimer son agressivité et sa colère de manière non appropriée; est probablement déconcerté par des messages conflictuels (p. ex. « ce que je constate » par rapport à « ce qu'on me dit »).

Pense de manière égocentrique.

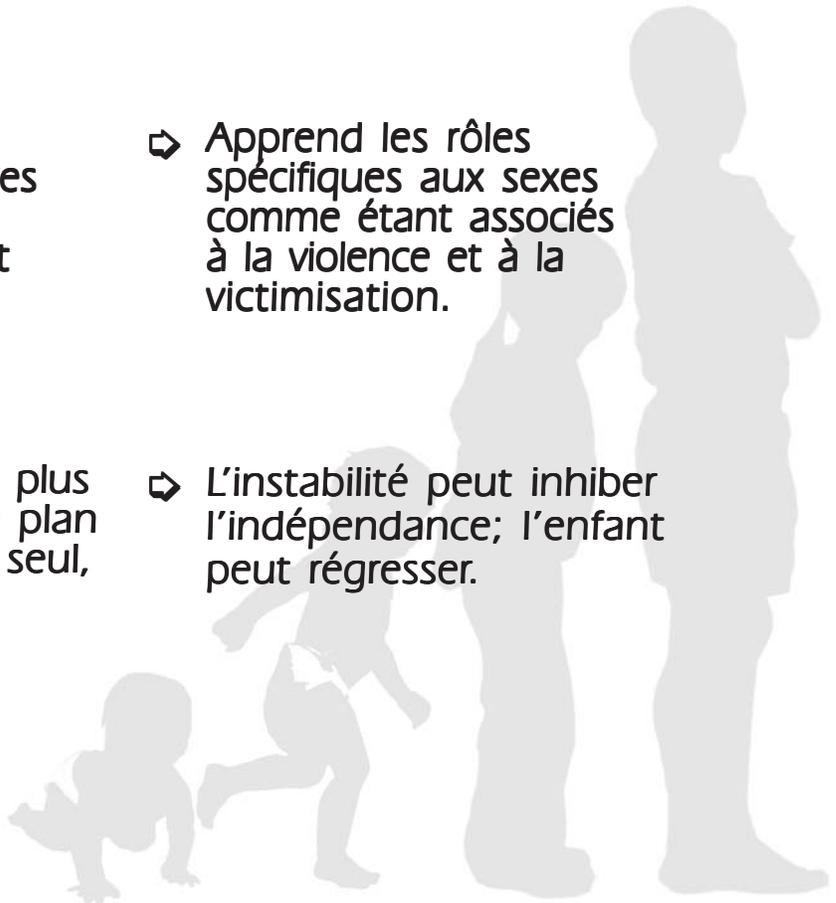
⇒ Peut considérer violents des actes qu'il a faits.

Apprend les rôles spécifiques aux sexes selon les messages sociaux qui lui sont transmis.

⇒ Apprend les rôles spécifiques aux sexes comme étant associés à la violence et à la victimisation.

Devient de plus en plus indépendant sur le plan physique (s'habille seul, etc.).

⇒ L'instabilité peut inhiber l'indépendance; l'enfant peut régresser.



# Effets sur l'enfant d'âge scolaire<sup>13</sup>

## Aspects principaux du développement

## Effets possibles

Conscience affective accrue pour lui et les autres.

⇒ Est davantage sensible à ses propres réactions face à la violence familiale, aux effets de cette violence sur les autres (p. ex. la sécurité de sa mère; craint que son père soit arrêté).

Pensées de plus en plus complexes sur le bien et le mal; accent sur le sens de la justice et les intentions.

⇒ Peut être plus enclin à apprendre à rationaliser la violence à partir de ce qu'il entend (p. ex. la victime mérite ce qu'elle subit).

La réussite scolaire et sociale a un effet important sur le concept de soi.

⇒ L'aptitude à apprendre peut être diminuée par les effets de la violence (p. ex. distraction); peut ne pas entendre les messages positifs ou n'entendre que les commentaires négatifs ou, encore, ne susciter que des commentaires négatifs.

S'identifie de plus en plus aux personnes du même sexe.

⇒ Peut apprendre les rôles associés aux hommes et aux femmes en lien avec la violence entre conjoints (p. ex. l'homme est violent, la femme est victime).

## **Les enfants témoins de violence familiale sont davantage à risque d'avoir des problèmes<sup>3,4,5</sup> tels que :**

- ⇒ troubles du sommeil, cauchemars, peur de s'endormir;
- ⇒ anxiété, agitations au moment de la sieste;
- ⇒ maux de tête et de ventre, symptômes somatiques, plaintes de fatigue extrême;
- ⇒ forte anxiété de séparation (beaucoup plus prononcée qu'elle ne devrait l'être à cet âge) ou anxiété de séparation qui dure longtemps;
- ⇒ comportement de plus en plus agressif et expressions de colère;
- ⇒ niveau d'activité très élevé, agitation constante;
- ⇒ crainte constante de dangers possibles.

*suite page suivante*

## **Les enfants témoins de violence familiale sont davantage à risque d'avoir des problèmes<sup>3,4,5</sup> tels que :**

- ⇒ perte d'habiletés déjà acquises (p. ex. il n'est plus propre, ne sait plus ses couleurs, etc.);
- ⇒ s'isole de ses camarades et des activités;
- ⇒ ne manifeste pas d'émotions (semble indifférent à tout);
- ⇒ s'inquiète beaucoup de la sécurité des personnes qu'il aime (p. ex. a besoin de voir ses frères et sœurs pendant la journée, réclame constamment sa mère);
- ⇒ a du mal à choisir et à compléter une activité ou une tâche;
- ⇒ tend à reproduire dans le jeu l'événement violent;
- ⇒ a recours à l'intimidation ou à l'agression pour contrôler les autres.

**Les enfants qui manifestent de tels problèmes n'ont pas nécessairement tous été exposés à la violence familiale. D'autres facteurs peuvent être associés à ces symptômes. De plus, des enfants et des adolescents exposés à la violence familiale peuvent ne pas éprouver de problèmes sérieux.**

## **Module 2**



## **Mesures et stratégies afin d'aider les enfants et leurs familles**

# Module 2 :

## Vue d'ensemble

### Buts :

- ⇒ Accroître les connaissances sur les liens possibles entre l'exposition à la violence et l'ajustement des enfants aux programmes des milieux de garde
- ⇒ Élaborer des stratégies efficaces en milieux de garde pour aider les enfants susceptibles d'être touchés par la violence
- ⇒ Élaborer des lignes directrices pour promouvoir la sécurité des enfants, du parent non agresseur et du personnel

### Description du module :

- Activité 1 :** Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour\*
- Activité 2 :** Mise en train – Aspects positifs et négatifs
- Activité 3 :** Mise en train – À travers les yeux d'un enfant
- Activité 4 :** Promotion de la sécurité
- Activité 5 :** Récapitulation\*

*Journée entière de formation avec trois modules – on peut faire une pause pour le dîner après l'activité 3 si la formation suit l'échéancier recommandé.*

*Module 2 en tant que séance de formation distincte – on peut faire une pause-rafraîchissement avant l'activité 4.*

*\* Omettre cette activité si vous présentez les trois modules au cours d'une même journée de formation.*

## Mise en place :

- ⇨ Disposer tables et chaises pour de petits groupes (5 à 8 participants/participant.es par groupe)

## Durée :

- ⇨ 2½ heures

## Préparation préalable et matériel :

- ⇨ Un exemplaire du « *Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance* » par personne.
- ⇨ Se procurer un tableau-papier et des marqueurs de couleur.
- ⇨ Installer la télévision et le magnétoscope, placer le vidéo.
- ⇨ Vidéo\* – « Seen But Not Heard »
- ⇨ Installer le rétroprojecteur.
- ⇨ Préparer les feuillets intitulés « *Point de vue de l'enfant* ». En distribuer une copie à chaque personne (pages 54 à 60).
- ⇨ Préparer les transparents\*\* à partir des originaux fournis dans ce module :
  - Objectifs de formation (page 52)
  - Ordre du jour (page 53)
  - Plan de sécurité (pages 66 à 68)
  - Enseignement des mesures de sécurité (page 69)

\* Omettre cette activité si vous n'avez pas le vidéo ou si vous n'avez pas de magnétoscope. Vous pouvez aussi montrer un autre vidéo sur le sujet si vous en avez un.

\*\* Si vous n'avez pas de rétroprojecteur, vous pouvez distribuer des copies du transparent original ou le reproduire sur un tableau-papier avant la séance.

## **Activité 1 :**

### **Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour**

#### **Buts :**

- ⇨ Créer un climat d'apprentissage et de partage
- ⇨ Fournir les objectifs de la séance de formation
- ⇨ Décrire les sujets qui seront traités durant la séance

#### **Matériel :**

- ⇨ Transparents :
  - Objectifs de formation (page 52)
  - Ordre du jour (page 53)

#### **Durée :**

- ⇨ 10 minutes

#### **Instructions :**

1. Faites les présentations nécessaires. Avec de petits groupes, les personnes participantes donnent leur nom, celui de leur organisme et les groupes d'âge avec lesquels elles travaillent.
2. Utilisez le transparent pour présenter les objectifs de formation pour le module 1 (page 52).
3. Utilisez le transparent pour présenter l'ordre du jour (page 53).

## Activité 2 :

### Mise en train – Aspects positifs et négatifs

#### Buts :

- ✦ Créer un cadre d'apprentissage agréable et détendu.
- ✦ Souligner qu'on peut choisir d'envisager une chose ou un événement sous un angle positif ou négatif.
- ✦ Rappeler aux participants/participant(e)s à quel point il est important de se concentrer sur les aspects positifs lorsqu'on travaille avec des enfants.

#### Matériel :

- ✦ Papier brouillon
- ✦ Crayons et stylos

#### Durée :

- ✦ 15 minutes

#### Instructions :

1. Attribuer un groupe d'âges à chaque cellule de travail (p. ex. nourrissons, bambins, enfants d'âge préscolaire, enfants d'âge scolaire). Demander aux gens de se joindre à la cellule représentant le groupe d'âges avec lequel ils travaillent.
2. Attribuer un chiffre à chaque participant/participante : 1,2,1,2,1,2, etc.
3. Demander aux 1 de penser à une chose qu'ils aiment beaucoup; ne pas dire de quoi il s'agit. Cela peut être un lieu ou un objet.
4. Demander aux 2 de penser à une chose qu'ils détestent; ne pas dire de quoi il s'agit. Cela peut être un lieu ou un objet.
5. Demander maintenant aux 1 de penser aux aspects négatifs de leur chose favorite et de les noter. (Par exemple : Qu'est-ce que cela ne peut pas faire? Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire avec cette chose de manière générale ou spécifique?) Il est important que les gens ne disent pas ni n'identifient leur chose favorite.

6. Demander aux 2 de penser aux aspects positifs de la chose qu'il déteste et de les noter. (Par exemple : Qu'est-ce qu'on peut faire avec? Quand cela peut être utile?) Ils ne doivent pas dire ce que c'est.
7. Encourager les participants/participantes à parler des aspects négatifs de la chose qu'ils préfèrent et des aspects positifs de la chose qu'ils détestent. Par exemple, si votre chose favorite est un ballon, vous pouvez dire, « Il est impossible de s'y assoir. Il faut faire attention de ne pas le crever. C'est fragile. Il est impossible de le garder dans une pièce pleine de hérissons. »
8. Demander à chaque membre des petits groupes de décrire les qualités des choses qu'il préfère ou déteste sans les nommer. Les autres participants/participantes doivent deviner de quoi il s'agit. Si personne ne devine ce que c'est et que le membre participant n'a plus rien à dire de négatif sur sa chose favorite, il peut dire pourquoi cette chose est « bien ». Inversement, lorsque personne ne devine quelle est la chose détestée, le membre participant mentionne un aspect négatif de cette chose.
9. C'est ensuite au tour de la première personne à deviner de quoi il s'agit, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le monde ait parlé ou jusqu'à ce que le temps alloué à cette activité soit écoulé.
10. Terminer cet exercice en invitant les participants/participantes à chercher des façons positives d'aider les enfants qui ont des comportements négatifs durant les activités suivantes.

## **Activité 3 :**

### **Mise en train – À travers les yeux d'un enfant**

#### **Buts :**

- ✦ Faire mieux comprendre ce qu'un enfant peut ressentir dans le programme de la garderie quand il vit la violence familiale
- ✦ Trouver des stratégies pour aider les enfants qui ont des difficultés spécifiques dans le programme de la garderie

#### **Matériel :**

- ✦ Tableau-papier et marqueurs
- ✦ « Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance » (distribué pendant le module 1)
- ✦ Feuilletts :
  - Instructions (page 54)
  - Arrivée – Point de vue de l'enfant (page 55)
  - Période de jeu – Point de vue de l'enfant (page 56)
  - Activités de groupe – Point de vue de l'enfant (page 57)
  - Transitions – Point de vue de l'enfant (page 58)
  - Sieste – Point de vue de l'enfant (page 59)
  - Départ – Point de vue de l'enfant (page 60)

#### **Durée :**

- ✦ 65 minutes au total
  - 5 minutes – clip-vidéo et préparation
  - 30 minutes – travail en petit groupe
  - 30 minutes – compte rendu à l'ensemble du groupe et commentaires du formateur et de la formatrice.

## **Instructions :**

### **Travail en petit groupe**

1. Jouer la scène de violence familiale sur laquelle commence le vidéo « Seen But Not Heard ». (Si vous n'avez pas ce vidéo, remplacez cette scène par une brève description de ce que les enfants vivent lorsqu'il y a de la violence à la maison.)
2. Demander aux participants/participantantes de penser aux enfants qui apparaissent dans le vidéo, puis de discuter avec leur groupe de ce que les enfants exposé à la violence familiale peuvent ressentir ou faire pendant une journée normale du programme de la garderie.
3. Pour aider les participants/participantantes, distribuer à chaque groupe des copies des feuillets « *Point de vue de l'enfant* » (pages 54 à 60). Demander aux groupes de lire les instructions et de noter leurs réponses sur les feuilles fournies.
4. Au bout de 7 à 10 minutes, demander aux groupes de cesser de travailler. Ramasser les feuilles se rapportant à l'arrivée et confier cette tâche de routine à un ou plusieurs groupes (si nécessaire). Procéder de la même manière pour les 5 autres tâches (p. ex. sieste, départ). S'il le faut, diviser les groupes de façon à ce que chaque tâche de routine soit confiée à un groupe de travail.
5. Demander à nouveau au secrétaire de chaque groupe de noter les stratégies suggérées. Cette fois-ci, faire noter les stratégies sur le tableau-papier.

### **Compte rendu à l'ensemble du groupe et commentaires du formateur et de la formatrice**

6. Demander au groupe travaillant sur les stratégies d'aide aux enfants ayant des difficultés au moment de *l'arrivée* de partager leurs suggestions. Le formateur ou la formatrice devrait renforcer les stratégies valables et en suggérer d'autres lors de chaque compte rendu. Le formateur ou la formatrice peut se référer au guide du formateur et de la formatrice pour en tirer d'autres idées (pages 61 à 65).
7. Procéder de la manière décrite au point 6 pour chaque tâche routine (p. ex. période de jeu, activités de groupe, transitions, sieste, etc.).

## Notes du formateur et de la formatrice:

- ⇒ Commencer les tâches de groupe et terminer cette activité en rappelant aux participants/participantantes que :
 

**Les enfants peuvent éprouver de telles difficultés pour diverses raisons. L'exposition à la violence familiale n'est qu'une cause possible. En outre, certains enfants peuvent ne manifester aucun de ces comportements tout en vivant avec la violence.**
- ⇒ Il est essentiel de souligner l'importance du **modelage, de l'apprentissage et du renforcement des habiletés adéquates de résolution de conflits**. Ceci est particulièrement vrai pour les enfants exposés à la violence familiale parce qu'ils peuvent ainsi apprendre d'autres comportements que ceux que leur parent abusif parfois leur offre en modèle. Nous suggérons d'inviter les participants/participantantes à expliquer comment ils abordent cet élément dans leur milieu de travail. Souligner les références dans la section sur les ressources (page 12) auxquelles ils peuvent s'adresser pour plus de renseignements :
  - Absence de violence = bonne santé
  - Aptitudes à la conciliation chez les petits enfants
  - Tout le monde gagne
- ⇒ Souvenez-vous que les participants/participantantes s'intéresseront probablement davantage aux conséquences de la violence familiale en autant qu'ils sont en relation avec les difficultés que les enfants éprouvent dans leur programme.
- ⇒ Distribuer les listes du tableau-papier réalisées au module 1, activité 6 – « Comprendre les effets possibles de la violence familiale sur les enfants d'âges différents ». Ceci permettra aux participants/participantantes d'établir le lien entre les deux activités et les encouragera à construire à partir de leur travail antérieur.
- ⇒ En soulignant et renforçant les stratégies prometteuses et en suggérant d'autres stratégies, vous rendez cette activité pertinente. Lire le guide du formateur et de la formatrice avant la séance de formation. Penser aux autres stratégies que vous pourriez suggérer pendant la séance.
- ⇒ Lorsque chaque groupe a présenté son compte rendu à l'ensemble du groupe, demander aux participants/participantantes de se reporter à leur guide (pages 13 et 14). Leur expliquer que la liste des suggestions n'est pas exhaustive. Encourager les participants/participantantes à ajouter de nouvelles idées à la liste de stratégies pour usage ultérieur.

## **Activité 4 :**

### **Promotion de la sécurité**

#### **Buts :**

- ⇨ Mieux faire comprendre les questions de sécurité pour les enfants et les adultes victimes de violence familiale
- ⇨ Encourager une évaluation des lignes directrices et moyens en place pour le plan de sécurité et l'enseignement des règles de sécurité dans les programmes de la garderie

#### **Matériel :**

- ⇨ Papier et crayons/stylos
- ⇨ Transparents
  - Plan de sécurité (pages 66, 67 et 68)
  - Enseignement des mesures de sécurité (page 69)
- ⇨ « Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance »

#### **Durée :**

- ⇨ 20 minutes

#### **Instructions :**

1. À l'aide des transparents sur le plan de sécurité, passer en revue les points principaux sur :
  - ⇨ le départ de la garderie (page 66)
  - ⇨ les événements où participent les parents (page 67)
  - ⇨ la vie dans un refuge (page 68)
2. Encourager les participants/participant(e)s à penser aux lignes directrices et moyens mis en place dans leur centre. Faciliter la discussion en posant les questions suivantes :
  - ⇨ Sont-ils au courant des lignes directrices et moyens mis en place dans leur milieu de travail sur ces questions?



## **Activité 5 :**

### **Récapitulation\***

#### **Buts :**

- ⇨ Souligner et intégrer les points principaux abordés dans ce module
- ⇨ Planter le décor pour le prochain module de formation

#### **Durée :**

- ⇨ 10 minutes

#### **Instructions :**

1. Demander aux participants/participant·es de prendre le temps de penser à la manière dont ils modifieront leur façon de travailler à la lumière des informations partagées au cours de cette séance.
2. Inviter des volontaires à faire part de leurs réponses au groupe.
3. Indiquer que vous allez conclure cette séance comme suit :
  - Souligner les sections du répertoire du guide se rapportant au module 2 qui serviront d'outils aux participants/participant·es à l'avenir.
  - Demander aux participants/participant·es de penser à apporter leur guide à la dernière séance de formation.
  - Renforcer le lien entre ce que vivent les enfants à la maison et la façon dont ils réagissent au programme de la garderie.
  - Expliquer l'importance pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance de comprendre les enfants et de les aider à s'adapter aux diverses routines et attentes du programme.
  - Insister sur le fait que la sécurité de tous est le principe qui guide nos réponses et stratégies pour aider les enfants et leurs familles.
  - Informer les participants/participant·es que le module 3 se concentrera sur des questions en lien avec la divulgation de renseignements, la révision des lignes directrices et des moyens pour s'assurer qu'ils respectent les règles de sécurité. Des exemples de situations et une foire aux questions seront utilisés afin de permettre aux participants/participant·es d'appliquer ce qui a été appris dans les trois modules.

*\* Omettre cette activité si les trois modules sont présentés au cours d'une même journée de formation.*

## **Module 2**

### **Transparents/Feuillets de travail/ Guides du formateur et de la formatrice**

## **Objectifs de formation**

- ⇒ Faire mieux comprendre les liens potentiels entre l'exposition des enfants à la violence et leur adaptation aux programmes de la garderie.
  
- ⇒ Élaborer des stratégies efficaces afin d'aider les enfants dans les programmes de la garderie susceptibles d'être affectés par la violence.
  
- ⇒ Fournir des lignes directrices pour promouvoir la sécurité des enfants, du parent non agresseur et du personnel.

## **Ordre du jour**

**Activité 1 :** Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour

**Activité 2 :** Mise en train – Aspects positifs et négatifs

**Activité 3 :** Mis en train – À travers les yeux d'un enfant

**Activité 4 :** Promotion de la sécurité

**Activité 5 :** Récapitulation

## **Instructions pour « À travers les yeux d'un enfant »**

Les enfants, comme les adultes, peuvent éprouver des émotions variées face à diverses situations. La nature et l'intensité de ces émotions dépendent de la diversité des influences dans une situation et un moment donnés (p. ex. autres facteurs de stress ou de protection). Par exemple, des sentiments de vulnérabilité et une absence de maîtrise de l'environnement peuvent s'intensifier chez les enfants exposés à la violence familiale. Dans ce cas, les enfants peuvent ressentir un besoin accru d'exercer un contrôle sur leur environnement. D'autres enfants peuvent paraître se refermer sur eux-mêmes ou participer au programme de la garderie de manière passive. Cet exercice est conçu pour vous aider à réfléchir sur la façon dont les expériences que vivent les enfants à la maison peuvent avoir des répercussions sur leur comportement dans le programme. Il sert aussi à élaborer des stratégies concrètes pour les aider à faire front.

### **Exercice :**

Veillez discuter des émotions que peut ressentir un enfant durant chaque aspect de sa journée à la garderie. Pensez à la façon dont les enfants du groupe d'âge avec lesquels vous travaillez peuvent communiquer leurs émotions par leurs actions et leurs comportements au cours des diverses composantes du programme.

## Arrivée – Point de vue de l'enfant

Routine	Sentiments pouvant être ressentis par l'enfant	Comportements que vous pouvez voir	Stratégies visant à aider l'enfant
Arrivée			

## Période de jeu – Point de vue de l'enfant

Routine	Sentiments pouvant être ressentis par l'enfant	Comportements que vous pouvez voir	Stratégies visant à aider l'enfant
Période de jeu			

## Activités de groupe – Point de vue de l'enfant

Routine	Sentiments pouvant être ressentis par l'enfant	Comportements que vous pouvez voir	Stratégies visant à aider l'enfant
Activités de groupe			

## Transitions – Point de vue de l'enfant

Routine	Sentiments pouvant être ressentis par l'enfant	Comportements que vous pouvez voir	Stratégies visant à aider l'enfant
Transitions			

## **Sieste – Point de vue de l'enfant**

Routine	Sentiments pouvant être ressentis par l'enfant	Comportements que vous pouvez voir	Stratégies visant à aider l'enfant
Sieste			

## Départ – Point de vue de l'enfant

Routine	Sentiments pouvant être ressentis par l'enfant	Comportements que vous pouvez voir	Stratégies visant à aider l'enfant
Départ			

# Guide du formateur et de la formatrice

## Stratégies de soutien – Arrivée

Période/ Routine	Comportement	Ce qui peut aider
Arrivée	Profonde anxiété de séparation	<p>⇒ Proposez votre aide au parent. N’attendez pas que le parent le demande.</p> <p>Planifiez la prochaine séparation en concevant un schéma décrivant plusieurs étapes de séparation avec l’enfant (p. ex. tu arrives au centre, accroches ton manteau, vas en classe, trouves l’enseignante ou l’enseignant, embrasses maman, lui dis au-revoir, et maman viendra te chercher après la récréation, après le dîner).</p> <p>Gardez l’enfant avec vous. Ne le poussez pas trop rapidement dans une activité pour le distraire. Il vous indiquera quand il sera prêt (cela peut prendre des jours ou des semaines.) L’enfant a besoin d’être rassuré et d’établir un lien avec le personnel de la garderie, une personne à la fois. Avec le temps, il finira par nouer des liens avec toutes ceux qui s’occupent des enfants.</p> <p>Encouragez l’enfant à apporter des objets de transition (p. ex. animal en peluche, couvertures, biberons, tasses, même quand il est plus grand).</p>

# Guide du formateur et de la formatrice

## Stratégies de soutien – Période de jeu

Période/ Routine	Comportement	Ce qui peut aider
<b>Période de jeu</b>	<p>Se promène, et agit sans but apparent</p> <p>Réclame ses frères et sœurs</p> <p>A souvent recours à des thèmes violents dans ses jeux</p> <p>Agression verbale, intimidation, jeu agressif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ Aidez l'enfant à trouver une tâche et à la maîtriser. Ceci lui donnera un sentiment de contrôle sur son environnement.</li> <li>⇨ Prévoyez du temps pour que l'enfant puisse voir ses frères et sœurs, dites-lui quand il pourra les voir (p. ex. après la sieste), et donnez suite à votre promesse pour que l'enfant apprenne à avoir confiance. Limitez le temps de visite (p. ex. jusqu'au goûter).</li> <li>⇨ Ne jugez pas l'enfant. N'essayez pas de l'empêcher de s'exprimer. Écoutez-le, observez-le et faites des commentaires sur ce que l'enfant ou la mère de l'enfant peut ressentir, ce qu'ils peuvent faire pour se sentir en sécurité.</li> <li>⇨ Établissez des attentes et des règles de jeu précises, expliquant bien aux enfants comment ils doivent se comporter (p. ex. parler, ne pas donner des coups, etc.). Intervenez si un enfant est agressif envers un autre.</li> </ul> <p>Modelez, enseignez et renforcez les bons comportements de résolution de conflits.</p> <p>Reconnaissez les sentiments de l'enfant et imposez des limites claires (p. ex. tu es en colère, mais il ne faut pas donner de coups, tu devrais à la place...).</p> <p>Il peut être nécessaire de mettre l'enfant à l'écart pendant quelques minutes lorsqu'il a des comportements agressifs. Aidez-le à réintégrer le groupe et à répondre à ses besoins de manière appropriée.</p>

## **Guide du formateur et de la formatrice Stratégies de soutien – Activités de groupe**

Période/ Routine	Comportement	Ce qui peut aider
Activités de groupe	Inattention	<p>⇒ Faites en sorte que les activités de groupe soient une expérience positive pour l'enfant en le plaçant à côté d'un adulte, en faisant en sorte que cette activité soit de courte durée, en le félicitant pour sa participation, en discutant de sujets qui l'intéressent.</p> <p>Utilisez le programme de prévention de la violence (p. ex. 2<sup>e</sup> étape <i>prévention de la violence</i>).</p>

## **Transitions**

Période/ Routine	Comportement	Ce qui peut aider
Transitions	Manque de concentration, comportement d'évitement (refuse de ranger, court partout), donne des coups à ses camarades, bouge beaucoup, ne tient pas en place	<p>⇒ Prévenez les enfants des transitions à venir, de façon individuelle et en groupe.</p> <p>Faites un tableau d'images décrivant le programme quotidien et reportez-vous-y souvent.</p> <p>Dessinez sur une feuille de papier ce qu'aura l'air l'horloge au moment d'une transition et demandez à l'enfant ayant des difficultés avec les transitions de vous dire quand c'est le moment de prévenir le groupe de la transition suivante.</p>

# Guide du formateur et de la formatrice

## Stratégies de soutien – Sieste

Période/ Routine	Comportement	Ce qui peut aider
Sieste	Comportements anxieux (est agité, bouge beaucoup, ne veut pas se reposer ou s'étendre)	<p>⇒ Dans la mesure du possible, n'obligez pas l'enfant à faire la sieste; prévoyez une salle pour les enfants qui n'ont pas besoin de dormir.</p> <p>Faites le moment de la sieste un moment positif de tendresse en prenant l'enfant dans vos bras (même pendant que vous frottez le dos des autres enfants).</p> <p>Demandez à l'enfant de faire la sieste après que les autres se sont endormis, de manière à ce que vous ayez le temps de vous en occuper.</p> <p>N'obligez pas l'enfant à dormir, profitez-en pour lui parler, le prendre dans vos bras, le rassurer en lui disant qu'il est aimé, apprécié et en sécurité.</p> <p>Le moment de la sieste doit toujours être un moment positif où l'enfant se sent en sécurité. N'utilisez jamais de menaces (p. ex. « si tu n'es pas tranquille, je t'enlève ton jouet ou animal en peluche jusqu'après la sieste »).</p> <p>Encouragez les objets de transition (p. ex. jouets en peluche, couvertures, biberons, tasses, même quand l'enfant est plus grand).</p>

# **Guide du formateur et de la formatrice Stratégies de soutien – Départ**

Période/ Routine	Comportement	Ce qui peut aider
<b>Départ</b>	Refuse de partir ou tarde à partir après l'arrivée de la mère, manifeste de la colère envers le parent, l'ignore, pleure (même si l'enfant s'est bien comporté toute la journée)	<p>⇒ Cela ne signifie pas toujours que l'enfant a peur d'aller chez lui, mais plutôt qu'il a des difficultés lorsqu'il perd le contrôle d'une situation, à changer d'activité (il n'a peut-être pas fini de jouer ou a envie de raconter à son parent ce qu'il a fait pendant la journée).</p> <p>Cela signifie peut-être que l'enfant a un lien significatif avec son parent plutôt qu'un problème. C'est devant les gens qu'on aime qu'on se comporte souvent le moins bien.</p>

# Plan de sécurité

## Départ

- ⇒ Qui peut et qui ne peut pas venir chercher l'enfant? Vérifiez chaque fois. Les choses peuvent changer.
  
- ⇒ Qu'arrive-t-il si un parent vient chercher l'enfant alors qu'il n'en a pas l'autorisation? Qui restera avec l'enfant, qui appellera la police, qui expliquera au parent que l'on a appelé?
  
- ⇒ Obtenez des copies des documents de la cour et gardez-les en dossier.

## **Plan de sécurité**

### **Événements où participent les parents**

- ⇒ Renseignez-vous pour savoir si les deux parents peuvent participer en même temps.
  
- ⇒ Si ce n'est pas le cas, des solutions éventuelles consistent à :
  - demander aux parents de participer à tour de rôle
  - organiser deux événements distincts
  
- ⇒ Au bout du compte, c'est aux responsables des centres de prendre des décisions difficiles afin de protéger les enfants qui participent au programme dans le cadre de leur mandat général, d'instaurer des environnements sûrs et rassurants.

*suite à la page 68*

# **Plan de sécurité**

## **La vie dans un refuge**

- ⇒ Offrez stabilité et cohérence.
  
- ⇒ Coopérez avec les mesures de sécurité qui peuvent avoir été élaborées par le parent non agresseur.
  
- ⇒ Soyez au courant de toutes les lignes directrices et mesures du centre lorsqu'une situation de crise surgit.

# Enseignement des mesures de sécurité

Compose le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours de ta localité.

La personne qui répond au téléphone dira :  
« Police, pompiers, ambulance. »

Tu dis : « \_\_\_\_\_ ».

Puis tu dis : « Mon nom est \_\_\_\_\_ .

J'ai besoin de secours. Envoyez : \_\_\_\_\_ ».

Explique quel est le problème : (p. ex. « Ma maison est en feu », « Quelqu'un s'est blessé »)

Donne ton adresse : « J'habite à \_\_\_\_\_ . »

« Mon numéro de téléphone est \_\_\_\_\_ . »

**Dans certains cas, on vous demandera de ne PAS apprendre cette mesure de sécurité à l'enfant. Il est parfois dangereux pour l'enfant de connaître son adresse – il pourrait la communiquer au parent agresseur, ce qui pourrait les mettre en danger, lui et le parent non agresseur.**



## **Module 3**



# **Révélations, lignes directrices, mesures et défense des droits**

# Module 3 : Vue d'ensemble

## Buts :

- ⇒ Apprendre à réagir aux révélations d'un enfant ou d'un parent
- ⇒ Souligner les responsabilités en matière de divulgation
- ⇒ Souligner l'importance des lignes directrices et moyens pour assurer la sécurité des enfants et adultes survivants
- ⇒ Intégrer et appliquer l'information présentée aux modules 1, 2 et 3

## Description du module :

**Activité 1 :** Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour\*

**Activité 2 :** Mise en train – *Je prends soin de moi\**

**Activité 3 :** Quelle est notre politique?

**Activité 4 :** Études de cas – Mettre en pratique ce que l'on sait

**Activité 5 :** Récapitulation – Foire aux questions

*Pause-rafraîchissements avant ou après l'activité 3 selon que la formation suit de près ou non l'échéancier recommandé.*

*\* Omettre ces activités si les trois modules sont présentés au cours d'une même journée de formation.*

## Préparation préalable et matériel :

- « *Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance* ».
- Installer la télévision et le magnétoscope\*, ainsi que le vidéo « *Seen But Not Heard* ».
- Photocopier les feuillets et les transparents à partir des originaux qui se trouvent dans ce livre :
  - Objectifs de formation (page 84)
  - Ordre du jour (page 85)
  - Je prends soin de moi (page 86)
  - Lorsque quelqu'un se confie (page 87)
  - Lorsque vous devez faire rapport (88)
  - Présentation du rapport (page 89)
  - Directives relatives à la documentation (page 90)
  - Parler au parent non agresseur (page 91)
  - Soutien de la communauté (page 92)
  - « Je dois examiner la façon dont je/dont notre centre... » (page 93)
  - Études de cas :
    - Rayan (page 94)
    - Jewel (page 97)
    - Lauren (page 100)
    - José (page 103 et 104)
  - Foire aux questions (FAQ) et guides du formateur et de la formatrice (pages 107 à 111)

\* *D'autres suggestions apparaissent dans le module aux formateur et formatrices qui ne sont pas en mesure de se procurer le vidéo suggéré ou ne disposent pas d'un magnétoscope.*

\*\* *Si vous n'avez pas de rétroprojecteur, vous pouvez distribuer des copies du transparent original ou reproduire le transparent sur le tableau-papier avant le début de la séance.*

## **Activité 1 :**

### **Mot de bienvenue, objectifs et ordre du jour**

#### **Buts :**

- ⇨ Créer un climat d'apprentissage et de partage
- ⇨ Fournir les objectifs de la séance de formation
- ⇨ Décrire les sujets qui seront traités au cours de la séance

#### **Matériel :**

- ⇨ Transparents :
  - Objectifs de formation (page 84)
  - Ordre du jour (page 85)

#### **Durée :**

- ⇨ 10 minutes

#### **Instructions :**

1. Faire les présentations nécessaires.
2. Utiliser le transparent pour présenter les objectifs (page 84).
3. Utiliser le transparent pour présenter l'ordre du jour (page 85).

## **Activité 2 :**

### **Mise en train – Je prends soin de moi**

#### **Buts :**

- ⇨ Reconnaître qu'il peut être très difficile d'apprendre que des enfants vivent avec la violence
- ⇨ Souligner l'importance de prendre soin de soi-même

#### **Matériel :**

- ⇨ Tableau-papier et marqueurs
- ⇨ Feuillet – Je prends soin de moi (page 86)

#### **Durée :**

- ⇨ 15 minutes

#### **Instructions :**

1. Planter le décor de cet exercice en parlant de traumatisme vicariant des effets du travail que nous faisons et de l'importance de prendre soin de nous-mêmes.
2. Demander à chaque participant/participante de passer quelques minutes à remplir le feuillet, inscrivant le nom des personnes auxquelles il ou elle peut parler de situations difficiles au travail et en dehors du travail, et des façons dont il ou elle peut prendre soin de lui-même.
3. Demander aux participants/participantes de parler de leurs stratégies aux membres de leur petit groupe.
4. Inviter les groupes à présenter certaines des stratégies identifiées au cours de leurs discussions et de les écrire sur le tableau-papier.

## **Note du formateur et de la formatrice**

- ⇒ Il y a traumatisme vicariant lorsque nous sommes traumatisés en apprenant les expériences traumatiques des autres.
- ⇒ Les gens du personnel souffrant de traumatisme vicariant peuvent se sentir angoissés, impuissants, imaginer sans arrêt les expériences vécues par la victime du traumatisme et faire des cauchemars.
- ⇒ Voici quelques stratégies afin d'aider le personnel à faire face à des situations qui peuvent entraîner le traumatisme vicariant :
  - Accès à des séances de counseling
  - Structure de debriefing intégrée au centre
  - Soutien des superviseurs et du milieu de travail
  - Stratégies efficaces pour prendre soin de soi

## **Activité 3 :**

### **Quelle est notre politique?**

#### **Buts :**

- ◇ Souligner les directeurs principes relatifs aux lignes directrices et moyens en rapport à la violence familiale
- ◇ Encourager les participants/participantantes à étudier les lignes directrices et mesures de leur centre en vue de déterminer si celles-ci :
  - tiennent compte des directeurs principes dont on a discuté
  - assurent la sécurité et le soutien des enfants et de leur famille vivant la violence familiale
  - assurent la sécurité et le soutien du personnel impliqué, et répondent aux obligations légales

#### **Matériel :**

- ◇ « Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance », un par personne
- ◇ Feuilles :
  - Lorsque quelqu'un se confie (page 87)
  - Lorsque vous devez faire rapport (page 88)
  - Présentation du rapport (page 89)
  - Directives relatives à la documentation (page 90)
  - Parler au parent non agresseur (page 91)
  - Soutien de la communauté (page 92)

#### **Durée :**

- ◇ 30 minutes

## Directives :

1. Récapituler et inviter les participants/participantes à poser des questions et à discuter de l'information contenue dans les transparents suivants :
  - ⇨ Lorsque quelqu'un se confie (page 87)
  - ⇨ Lorsque vous devez faire un rapport (page 15 du guide, page 88 du manuel)
  - ⇨ Présentation du rapport (pages 15 et 16 du guide, page 89 du manuel)
  - ⇨ Directives relatives à la documentation (page 90 du manuel)
  - ⇨ Parler au parent non agresseur (page 16 du guide, page 91 du manuel)
  - ⇨ Soutien de la communauté (page 17 du guide, page 92 du manuel)
2. Rappeler au groupe que les lignes directrices et mesures devraient être fluides – qu'elles doivent être améliorées et adaptées au fur et à mesure que nous arrivent de nouveaux renseignements. Encourager les membres du groupe à examiner les points forts et les besoins de leur centre, de même que leurs propres points forts et leurs besoins face à des situations de violence familiale (p. ex., certains membres du personnel auraient besoin de perfectionner leurs techniques pour parler à un parent perturbé).
3. Demander à chaque participant/participante de noter ce qu'il ou elle pense sur le feuillet intitulé : « Je dois examiner la façon dont je/dont notre centre... » (page 93).
4. Donner à tous la possibilité de discuter de leurs réponses au sein de petits groupes.
5. Clôturer cette activité en invitant les participants/participantes à partager les thèmes présentés lors des discussions en petits groupes, de poser des questions qui ont pu être soulevées et de donner suite à celles qui nécessiteront d'être approfondies lorsqu'ils retourneront dans leur centre.

## **Activité 4 :**

### **Études de cas**

#### **But :**

- ⇨ Mettre en pratique les connaissances et habiletés apprises aux modules 1, 2 et 3 aux études de cas portant sur des questions et situations de violence familiale.

#### **Matériel :**

- ⇨ « Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance »
- ⇨ Feuillet des études de cas (pages 94, 97, 100, 103 et 104)

#### **Durée :**

- ⇨ 35 minutes au total
  - 15 minutes – travail en petit groupe
  - 20 minutes – rapports à l'ensemble du groupe

#### **Directives :**

1. Divisez les participants/participantés en groupes de travail de 5 à 8 personnes. Vous pourriez former les groupes en fonction de l'âge des enfants avec qui ils travaillent d'ordinaire.
2. Distribuez à chaque groupe des copies de l'une des études de cas de ce module. Si le nombre de groupes est supérieur à quatre, vous pouvez confier la même étude de cas à plusieurs groupes.
3. Demandez aux groupes de déterminer les problèmes et questions soulevés dans leur étude de cas, d'en discuter et d'élaborer un plan de soutien pour l'enfant. Informez les participants/participantés qu'ils peuvent utiliser le guide ou les feuillets comme outils durant cet exercice. Assurez-vous que les participants/participantés ont compris que l'objectif de cet exercice est de mettre en pratique ce qui a été appris.

4. Demandez à un membre de chaque groupe de noter les stratégies et plans suggérés.
5. Lorsque tous les groupes ont élaboré un plan, distribuez des copies des études de cas de façon à ce que chaque participant/participante les ait toutes en main. Puis, demandez à un volontaire de lire à haute voix la première étude de cas.
6. Invitez une personne à présenter à l'ensemble du groupe le plan d'action mis au point par son groupe pour l'enfant de cette étude de cas. Si plusieurs groupes ont travaillé sur la même étude de cas, demandez à chacun de décrire deux étapes de leur plan à tour de rôle, jusqu'à ce que tous les plans aient été présentés. Cela donnera à chaque groupe travaillant sur une étude de cas la possibilité de faire un apport significatif. Les groupes devraient, s'il y a lieu, souligner les modifications ou des étapes supplémentaires, plutôt que de répéter ce qui a déjà été présenté.
7. Continuez jusqu'à ce que tous les groupes aient présenté leur plan d'action.

### **Note du formateur et de la formatrice :**

- ⇒ Votre rôle consiste à souligner les éléments du plan qui démontrent une bonne connaissance de la violence familiale, de ses effets sur les enfants, des lignes directrices pour promouvoir la sécurité et soutenir les enfants, et répondre aux obligations légales.
- ⇒ Il faudra ajouter les stratégies ou étapes importantes qui peuvent avoir été oubliées.
- ⇒ Nous avons préparé quelques notes que les formateurs et les formatrices pourront lire avant la séance (après chaque étude de cas) afin de les préparer à diriger une discussion pertinente (pages 95 et 96, 98 et 99, 101 et 102, 105 et 106).

## **Activité 5 :**

### **Foire aux questions (FAQ)**

#### **Buts :**

- ⇨ Intégrer les connaissances
- ⇨ Répondre aux questions sur la violence familiale qui sont souvent posées durant la formation

#### **Matériel :**

- ⇨ Transparent – Foire aux questions (page 107)
- ⇨ Tableau-papier et marqueurs de couleur

#### **Durée :**

- ⇨ 25 minutes au total
  - 10 minutes – discussions en petit groupe
  - 15 minutes – rapports à l'ensemble du groupe

#### **Directives :**

1. Demander à chaque groupe de répondre à l'une des quatre questions souvent posées. Vous pouvez demander à plus d'un groupe de répondre à chaque question.
2. Distribuer une feuille du tableau-papier et des marqueurs à chaque groupe et demander à chaque groupe de désigner une personne pour noter les réponses.
3. Lorsque les groupes ont répondu aux questions, demander à chaque rapporteur de présenter les réflexions de son groupe à l'ensemble du groupe. Encourager la discussion.
4. Faire savoir aux participants/participantes que vous avez partagé une foule de renseignements tout au long des trois modules. Les remercier de leur participation et les encourager à se servir du guide comme référence.

## **Note du formateur et de la formatrice :**

- ⇒ Nous avons préparé des réponses qui pourront vous servir de lignes directrices et d'outils pour chaque question (pages 108 à 111).
- ⇒ Vous pouvez, si vous le voulez, préparer des transparents pour communiquer ces réponses au groupe ou, tout simplement, en tant qu'outils pour vous-même.

## **Module 3**

### **Transparents/Feuillets de travail/ Guides du formateur et de la formatrice**

## **Objectifs de formation**

- ⇒ Perfectionner les habiletés pour répondre aux divulgations d'un enfant ou d'un parent.
- ⇒ Souligner les responsabilités quand on fait rapport.
- ⇒ Souligner l'importance des lignes directrices et mesures afin d'assurer la sécurité des enfants et des adultes survivants.
- ⇒ Intégrer et mettre en pratique l'information présentée aux modules 1, 2 et 3.

## **Ordre du jour**

**Activité 1 :** Mot de bienvenue,  
objectifs et ordre du jour

**Activité 2 :** Mise en train –  
*Je prends soin de moi*

**Activité 3 :** Quelle est notre  
politique?

**Activité 4 :** Études de cas

**Activité 5 :** Foire aux questions (FAQ)

## **Je prends soin de moi**

Si j'ai besoin de soutien au travail pour confronter mes sentiments, je peux parler à : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*S'assurer que cette ou ces personnes respecteront la confidentialité de vos propos et vous aideront à déterminer ce que vous devez faire.*

En dehors du travail, je peux parler à :

\_\_\_\_\_

*S'assurer que cette ou ces personnes respecteront aussi la confidentialité de vos propos. Vous ne devez jamais divulguer le nom de l'enfant et de sa famille, ni révéler des renseignements qui pourraient aider cette ou ces personnes à deviner l'identité de l'enfant et de sa famille.*

**Je m'adonne aux activités suivantes pour préserver ma santé émotionnelle :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## **Lorsque quelqu'un se confie**

- ⇒ Il se peut que vous soyez la première personne à laquelle l'enfant (ou l'adulte) se confie.
- ⇒ Souvent, les personnes se confient quand une chose qui vient de se produire ou un changement risquent de menacer davantage le sentiment de sécurité de l'enfant (ou de l'adulte).
- ⇒ Le fait de se confier peut soulager l'enfant (ou l'adulte), mais aussi susciter un sentiment d'inquiétude à cause de ce qu'il a dit.
- ⇒ La personne confie souvent des bribes d'information pendant plusieurs jours (elle ne dit pas tout d'un coup).
- ⇒ Il est très important d'écouter ce que vous ressentez, **MAIS** vous devez agir en pensant à la sécurité de l'adulte non agresseur et à celle de l'enfant, aux lois, politiques et mesures de votre milieu de travail.

## **Lorsque vous devez faire rapport**

**Vous devez faire rapport à la Société d'aide à l'enfance (SAE) lorsque :**

- ⇒ vous soupçonnez qu'un enfant est maltraité ou abusé – y compris négligence, abus psychologique, physique ou sexuel (p. ex. demandez à l'enfant si on lui fait du mal\*; vous pouvez aussi fonder votre décision sur l'information que l'enfant ou le parent vous a déjà divulguée);
- ⇒ l'enfant ou une autre personne court un grand danger;
- ⇒ en cas d'incertitude, consultez la Société d'aide à l'enfance locale.

\* « *Peux-tu me dire comment tu as eu cette marque?* »

## **Présentation du rapport**

**Déterminez à qui il incombe de soumettre le rapport :**

- ⇒ En Ontario, la personne qui reçoit l'information est tenue d'informer la SAE si elle soupçonne qu'un enfant est victime d'abus et négligence.

**Déterminez quels renseignements doivent être pris en note et comment ils sont appuyés :**

- ⇒ Familiarisez-vous avec les lignes directrices et mesures de votre établissement (p. ex. avant d'appeler la SAE, demandez à votre supérieur ou au directeur de votre centre comment documenter un rapport, où déposer les rapports). Souvenez-vous que « moins c'est mieux » en ce qui a trait à la documentation. Le parent agresseur peut consulter cette information, ce qui peut représenter un risque accru pour l'enfant et le parent non agresseur.

# Directives relatives à la documentation

Documentez les informations avec clarté, précision et de manière objective. Notez tous les appels faits à la Société d'aide à l'enfance (SAE). Rangez la documentation dans un endroit confidentiel (remarque : dans certains centres, cela signifie ranger les dossiers ailleurs que dans le classeur où se trouve le dossier principal de l'enfant, car le classeur pourrait ne pas être fermé à clé).

Les directives sur ce qui devrait être inclus dans la documentation se présentent comme suit :

- ⇒ Nom et adresse complets de l'enfant.
- ⇒ Date de naissance de l'enfant.
- ⇒ Noms des parents et adresses, si elles diffèrent de celle de l'enfant.
- ⇒ Date et heure auxquelles les renseignements ont été pris en note.
- ⇒ Date et heure où l'information a été recueillie ou quand l'incident s'est produit.
- ⇒ Description de ce que l'enfant ou le parent a dit. Cette description doit être brève et précise. Faites attention à ce que vos émotions ne la déforment pas. Elle doit être objective – décrivez ce que l'enfant ou le parent a dit et non ce que vous pensez que cela signifie.
- ⇒ Nom des personnes avec lesquelles vous avez parlé à la SAE, au refuge, etc., le cas échéant.
- ⇒ Signez chaque rubrique et inscrivez votre nom et poste sous votre signature.
- ⇒ Il est préférable d'inscrire chaque rubrique sur une feuille séparée et de n'écrire que sur un côté de la page.

## **Parler au parent non agresseur**

- ⇒ Trouvez le moment et l'endroit où vous pourrez parler en toute sécurité. Ne téléphonez pas au domicile de la mère si le partenaire risque de s'y trouver. Ne lui laissez pas non plus de message. Il est probablement plus facile de fixer un rendez-vous lorsque la mère viendra chercher son enfant.
- ⇒ Faites-lui part de vos préoccupations du point de vue de l'adaptation de l'enfant au programme de la garderie.
- ⇒ Même s'il n'est pas nécessaire de contacter la Société d'aide à l'enfance (SAE), il peut être très difficile pour un parent d'entendre que son fils ou sa fille a parlé à quelqu'un de ce qui se passe à la maison. La mère peut avoir peur que cette divulgation menace sa sécurité et peut réagir avec colère ou en démentant. Si vous devez informer la SAE, vous devez lui expliquer que vous n'avez pas le choix (la loi vous oblige à le faire).
- ⇒ La plupart des victimes adultes veulent et ont essayé de protéger leurs enfants.

## **Soutien de la communauté**

- ⇒ Vous n'êtes pas seule.
  
- ⇒ Il est important de tisser des liens avec d'autres organismes (p. ex. protocoles avec les refuges, la police).
  
- ⇒ Connaissez les numéros à appeler dans votre localité (p. ex. refuges) de manière à obtenir de l'information ou des conseils. Vous pourrez fournir les numéros aux parents avec lesquels vous échangez.

## **« Je dois examiner la façon dont je/notre centre... »**

<b>Politique/Pratique que je dois examiner</b>	<b>Façons dont elle peut être modifiée</b>
Lorsque quelqu'un se confie	
Lorsque je dois faire rapport	
Soutien de la communauté/Liens	
Documentation	

# Étude de cas – Rayan

**Renseignements généraux** : Rayan a deux ans. Sa mère, Trina, suit des cours d'anglais comme langue seconde. La famille est arrivée au Canada plusieurs mois auparavant du Moyen-Orient en raison du travail du père. Les deux parents sont présents lors de l'entretien d'admission. Le père de Rayan parle l'anglais couramment. C'est lui qui répond aux questions pendant l'entretien, faisant rarement référence à sa femme.

**Problème** : Rayan est dans votre programme depuis un mois. Lorsque sa mère vient la conduire au centre avant d'aller à son cours d'anglais, Rayan pleure beaucoup. Elle s'accroche à sa mère, crie; on a du mal à l'en détacher. Sa mère a souvent les larmes aux yeux et manifeste un comportement hésitant lorsqu'elle doit partir. Vous essayez de lui expliquer tant bien que mal que vous l'appellerez si c'est nécessaire. Vous avez dû appeler la mère de Rayan à l'occasion pour calmer la petite fille. Vous savez comment les enfants réagissent lorsqu'ils souffrent d'anxiété de séparation, mais dans ce cas, la réaction dure trop longtemps et est sérieuse. Rayan pleure habituellement toute la matinée pendant que sa mère est à son cours, bien que, dernièrement, elle réussit à se calmer pour simplement gémir, mais elle ne s'arrête jamais complètement de pleurer. Vous ne pouvez pas la distraire avec des jouets. Elle sursaute et crie lorsqu'il y a de gros bruits. Elle s'assoit au fond de la pièce et vous suit constamment des yeux.

**Entretien avec la mère** : Vous parlez à la mère un jour après la classe, lui demandant si elle peut vous rencontrer avec son mari pour parler de l'attitude de Rayan. La mère dit rapidement non de la tête à cette suggestion. Vous remarquez que ses mains tremblent. Elle vous dit de ne pas embêter son mari avec ça. Elle se met à pleurer, disant qu'elle doit arrêter ses cours pour rester avec Rayan.

**Problèmes et questions qui peuvent réclamer discussion** :

**Mesures que la garderie compte prendre pour aider l'enfant** :

# **Guide du formateur et de la formatrice Rayan : quelques problèmes et questions qui peuvent être discutés**

- ⇒ La façon dont Rayan se comporte lorsque sa mère s'en va (qui semble être de l'anxiété de séparation); elle pleure souvent et ne réagit pas aux efforts que vous déployez pour la calmer et l'apaiser.
- ⇒ La façon dont Trina a réagi lorsque vous lui avez suggéré de parler à son mari.
- ⇒ La réflexion de Trina qui pense devoir cesser ses cours et sa détresse subséquente.
- ⇒ L'éventuel besoin de faire appel à un interprète culturel, linguistique.
- ⇒ La possibilité de violence familiale, de mauvais traitement de l'enfant ou de traumatisme dans le passé.

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **Mesures que vous pouvez prendre pour aider Rayan**

- ⇨ Examinez les buts à court et à plus long terme et les façons de les atteindre.
- ⇨ Stratégies pour calmer les pleurs, la détresse, l'anxiété de séparation de l'enfant (p. ex. demander à Trina de passer plus de temps dans le programme et accroître le temps de soutien individuel accordé à l'enfant).
- ⇨ Suggérez que Rayan soit référée dans un centre de santé mentale ou de santé physique.
- ⇨ Décidez si un interprète culturel ou linguistique est nécessaire.
- ⇨ Continuez à parler avec Trina en lui manifestant votre soutien; posez-lui des questions :
  - Que se passe-t-il à la maison qui pourrait tant troubler Rayan?
  - Rayan est-elle frappée? Crie-t-on après elle à la maison?
  - Trina est-elle frappée ou rabaissée à la maison? Crie-t-on après elle?
  - Rayan est-elle confiée aux soins d'une autre personne?

# Étude de cas – Jewel

**Renseignements généraux :** Jewel (6 mois) vient dans votre centre de garderie depuis un mois. Sa mère Andréa (16 ans) suit des cours dans une école secondaire du même quartier. Jewel vous semble sans énergie. Elle dort beaucoup lorsque vous vous occupez d'elle, a peu d'appétit et ne semble pas s'intéresser aux jouets ou aux autres enfants. Selon la conseillère en ressources qui vient dans votre garderie chaque semaine, Jewel ne semble pas être malade physiquement.

**Entretien avec la mère :** Lorsque vous parlez à Andréa de vos inquiétudes, elle déclare qu'elle est contente que Jewel dorme beaucoup, car cela lui donne plus de temps pour faire ses devoirs et pour dormir elle-même. Elle vous dit qu'elle vit chez sa mère pour le moment et que celle-ci l'aide, mais qu'elle a deux emplois à temps partiel et ne passe pas beaucoup de temps à la maison. Andréa vous dit aussi qu'elle a quitté le père de Jewel il y a deux mois. Elle dit qu'il se droguait et qu'il vendait de la drogue. Elle ajoute qu'ils se disputaient beaucoup au sujet de Jewel et qu'il se mettait en colère lorsque le bébé pleurait ou avait besoin qu'Andréa s'occupe d'elle. Elle explique qu'elle l'a quitté parce qu'il se drogue et fréquente des gens qui peuvent avoir une mauvaise influence sur le bébé. Vous demandez à Andréa si elle a vu le père de Jewel au cours des deux derniers mois; elle révèle qu'il la suit, lui téléphone sans arrêt, l'attend à la sortie de l'école et vient la voir chez sa mère lorsqu'elle est seule. Lors de ses dernières visites à l'appartement, il a frappé Andréa plusieurs fois et a cassé des meubles. Andréa vous dit qu'il lui en veut de l'avoir quitté et exige qu'elle retourne vivre avec lui. Jewel était présente chaque fois que son papa a frappé sa maman et se trouvait même une fois dans ses bras.

**Problèmes et questions qui peuvent réclamer discussion :**

**Mesures que la garderie compte prendre pour aider l'enfant :**

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **Jewel : quelques problèmes et questions qui peuvent être discutés**

- ⇒ Le comportement apparemment passif de Jewel, son absence d'intérêt et d'appétit.
- ⇒ Le manque de compréhension d'Andréa des besoins de Jewel pour son développement et(ou) de ses propres besoins relatifs à ses études et à son besoin de dormir.
- ⇒ Le danger que le comportement abusif de l'ancien ami d'Andréa représente pour cette dernière et pour Jewel.

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **Mesures que vous pouvez prendre pour aider Jewel**

- ⇒ Continuez de discuter avec Andréa de vos inquiétudes au sujet de Jewel.
- ⇒ Insistez pour qu'elle consulte une infirmière de santé publique, un médecin de famille ou un spécialiste en santé mentale pour Jewel.
- ⇒ Demandez à votre supérieur ou à la Société d'aide à l'enfance si vous devez faire un rapport, compte tenu du danger possible que court Jewel.
- ⇒ Parlez à Andréa de sa sécurité; renseignez-la sur les ressources qui pourraient l'aider (p. ex. refuge, etc.).
- ⇒ Élaborez des stratégies pour aider Jewel dans le programme de la garderie (encouragez la discussion de stratégies concrètes, axées sur des solutions).

# Étude de cas – Lauren

**Renseignements généraux** : Lauren est une enfant charmante de quatre ans avec d'excellents habiletés verbales. Elle a tendance à « mater » les autres enfants dans le programme. Dernièrement, vous avez remarqué que Lauren exprime des inquiétudes au sujet de son petit frère et de sa mère. Elle a du mal à se séparer de sa mère le matin. Depuis deux semaines, elle demande à aller dans la salle des nourrissons pour voir son petit frère, Paul. Il devient de plus en plus difficile de l'encourager à se joindre à son groupe. Si vous essayez de l'obliger à venir dans sa classe, elle se met à pleurer et refuse de bouger.

**Entretien avec la mère** : Vous demandez à rencontrer Joy, la mère de Lauren. Vous lui décrivez son comportement et lui faites part de vos inquiétudes. Vous demandez si elle a elle-même remarqué un tel comportement. Joy explique que Lauren se comporte comme une petite mère avec Paul et qu'elle a commencé à dormir dans sa chambre. Lauren pleure lorsque Joy lui demande de retourner dans sa chambre.

Vous posez des questions au sujet de ce qui aurait pu se passer pour que Lauren s'inquiète ainsi pour son frère et sa mère. Joy explique que tout va bien mais que les choses vont mal entre elle et le père de Lauren. Vous lui demandez si le père frappe Joy ou les enfants lorsqu'il est en colère. Joy raconte que son mari est un bon père mais qu'il va mal car il vient de perdre son emploi. Elle explique qu'il s'inquiète au sujet de l'argent qu'elle dépense pour acheter des couches et des préparations lactées pour Paul. Joy dit que c'est la raison pour laquelle Lauren est inquiète au sujet de Paul, mais que son mari n'a jamais fait de mal et ne fera jamais de mal à un bébé ou un enfant. Vous répondez que c'est bien et lui demandez s'il est violent avec elle lorsqu'il se met en colère. Joy indique que cela n'arrive pas très souvent. Lorsque vous commencez à lui donner des renseignements au sujet du refuge pour femmes battues, Joy vous répond qu'elle est au courant.

**Problèmes et questions qui peuvent réclamer discussion :**

**Mesures que la garderie compte prendre pour aider l'enfant :**

# **Guide du formateur et de la formatrice Lauren : quelques problèmes et questions qui peuvent être discutés**

- ⇒ L'inquiétude apparemment excessive de Lauren à l'égard de son petit frère Paul et son anxiété soudaine de séparation (p. ex. s'inquiète-t-elle aussi pour sa mère?).
- ⇒ La possibilité que les enfants soient maltraités ou exposés à la violence familiale.
- ⇒ Les efforts de Joy (la mère) pour minimiser les difficultés et les dangers sont-ils un moyen pour elle de faire front afin de préserver sa famille et ne pas la mettre en danger?

# **Guide du formateur et de la formatrice Mesures que vous pouvez prendre pour aider Lauren**

- ⇒ Discutez de stratégies concrètes pour :
  - satisfaire le besoin de Lauren de voir son petit frère et de se rassurer à son sujet;
  - encourager Lauren à s’amuser et lui expliquer que c’est au personnel de s’assurer que tous les enfants sont en sécurité à la garderie;
- ⇒ Envisagez de parler avec Lauren de ses inquiétudes à l’égard de Paul.
- ⇒ Discutez une nouvelle fois avec Joy de la façon dont la situation à la maison affecte Lauren.

## Étude de cas – José

**Renseignements généraux** : José (quatre ans et demi) fréquente votre garderie depuis six mois. Tous les matins, il va aussi dans une école du quartier où il est inscrit en maternelle. José et sa famille se sont installés dans votre localité voilà moins d'un an. Ils viennent d'Amérique centrale. Sa mère, Maria, travaille à temps plein. José a deux grands frères âgés de 8 et 10 ans. Son père, Omar, travaille dans une usine locale.

**Problème** : L'anglais de José s'est amélioré. Toutefois, il perd patience rapidement lorsque les autres enfants ne comprennent pas ce qu'il dit. Il se met en colère et il lui est arrivé de lancer une chaise ou des jouets sur certains enfants. La semaine dernière, il a frappé l'un des garçons de son groupe avec une pelle jouet, lui faisant mal au bras. José a de la difficulté à jouer avec les autres enfants, mais semble malheureux lorsqu'il est exclu du groupe.

**Consultation** : Suite à l'incident de la semaine dernière, vous avez consulté vos collègues, votre supérieur, ainsi que la conseillère en ressources. Vous avez ensemble envisagé l'idée que José pouvait être témoin d'actes de violence à la maison. Mais vous avez convenu que vous ne disposiez pas suffisamment d'informations pour l'instant, mais que ce serait une bonne idée de parler à Maria au sujet de la vie familiale. Vos collègues vous ont conseillé de donner à Maria le nom d'un conseiller local qui travaille avec des familles d'immigrants et spécialisé dans les questions de violence. Son bureau se trouve tout près de l'endroit où Maria travaille. Vos collègues vous suggèrent de parler à Maria d'abord, puisque c'est vous qu'elle voit le plus souvent. Ils pensent que ce conseiller pourrait l'aider, qu'il y ait ou non violence à la maison.

**Entretien avec la mère** : Le jour suivant, vous demandez à Maria de venir vous voir à la garderie pour que vous puissiez lui parler du comportement de son enfant. Vous lui décrivez les crises de colère de José et son attitude agressive envers les autres enfants. Elle vous dit qu'il ressemble beaucoup à son père et que ses frères se disputent souvent. Vous lui demandez si José passe beaucoup de temps avec son père et elle répond qu'Omar travaille par quarts de travail et qu'il sort souvent avec des collègues de travail. Vous lui demandez si elle a pu rencontrer d'autres femmes depuis qu'elle s'est installée dans la localité et elle vous répond qu'elle s'est fait quelques amies depuis qu'elle travaille et qu'elles l'aident

*suite à la page suivante...*

## **Étude de cas – José (suite)**

beaucoup. Elle explique qu'elles lui ont mentionné un programme après l'école pour ses deux fils aînés. La dame qui s'occupe du programme lui a aussi parlé de leur comportement. Maria commence ensuite à décrire la vie difficile qu'ils avaient en Amérique centrale et la violence dont la famille a été témoin dans son pays. Elle dit que son mari n'est pas violent, mais qu'il lui arrive de la frapper ainsi que les enfants.

**Problèmes et questions qui peuvent réclamer discussion :**

**Mesures que la garderie compte prendre pour aider l'enfant :**

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **José : quelques problèmes et questions qui peuvent réclamer discussion**

- ⇒ Le comportement agressif de José à l'égard de ses camarades, sa difficulté à s'intégrer au groupe et à jouer, son impatience et sa tristesse.
- ⇒ La violence dont le père de José fait preuve parfois envers sa femme et ses enfants, et la question éventuelle de la protection des enfants.
- ⇒ L'exposition à la violence dans le pays d'origine et « le sentiment de perte » que José et sa famille pourraient ressentir d'avoir quitté leur pays.

*suite à la page suivante...*

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **Mesures que vous pouvez prendre pour aider José**

- ⇒ Discutez de stratégies concrètes pour :
  - aider José à manifester sa colère de manière respectueuse;
  - lui enseigner des habiletés sociales qui l'aideront à mieux s'entendre avec les autres enfants;
  - parler à Maria du conseiller qui travaille avec les immigrants et lui proposer de parler de José au conseiller.
  
- ⇒ Demandez conseil à la SAE au sujet du mauvais traitement suspecté chez le père.
  
- ⇒ Parlez encore une fois avec Maria de vos préoccupations à propos du comportement de José dans le programme, des liens avec la situation au foyer et de l'obligation que vous avez d'en parler aux autorités.

# **Foire aux questions (FAQ)**

1. Je suis éducatrice en petite enfance, pas une travailleuse sociale. Qu'est-ce que ça change de savoir les effets de l'exposition à la violence familiale?
2. Si les victimes aiment leurs enfants, pourquoi ne rompent-elles pas cette relation abusive?
3. Un père violent peut-il être un bon parent?
4. Ne vaut-il pas mieux que je ne dise rien et que je ne fasse rien au risque d'empirer les choses si je dis ou fais quelque chose?

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **1 .Je suis éducatrice en petite enfance, pas une travailleuse sociale. Qu'est-ce que ça change de savoir les effets de l'exposition à la violence familiale?**

C'est parce que vous êtes éducatrice de la petite enfance que vous pouvez changer les choses.

Vous avez la possibilité de nouer des liens avec les enfants, ce qui vous permet aussi d'observer les signaux d'alerte qu'un enfant éprouve des difficultés. Vous jouez un rôle important parce que vous êtes bien placée pour identifier rapidement les problèmes dont l'exposition à la violence, et pour orienter les enfants et leurs familles et leur indiquer les services communautaires où ils pourront trouver de l'aide.

Les problèmes qui peuvent affecter l'adaptation des enfants sont une réalité que vivent de nombreux enfants vivant avec la violence. Même si l'aide fournie à la garderie ne règle pas le problème à la maison, des données de recherche indiquent que la participation à un programme d'éducation à la petite enfance peut se traduire par une amélioration de la situation des enfants.

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **2. Si les victimes aiment leurs enfants, pourquoi ne rompent-elles pas cette relation abusive?**

Des recherches indiquent que de nombreuses victimes quittent effectivement les relations abusives et que « quitter » prend souvent du temps. En fait, il faut se dire que le processus de mettre fin à une relation abusive est difficile et peut mettre en danger la vie des victimes et de leurs enfants. Les relations abusives sont compliquées. Avant qu'une victime de violence décide de rester au foyer ou de le quitter, elle doit penser à des questions très importantes comme :

- ⇒ l'intensification de la violence qui se produit souvent après une séparation ;
- ⇒ la possibilité de perdre la garde des enfants au profit du partenaire abusif dans les batailles qui suivent la séparation;
- ⇒ les nombreux problèmes auxquels elle est confrontée lorsqu'elle doit prendre soin de ses enfants et d'elle-même.

Il est important de se rappeler que les victimes souhaitent que la violence cesse et que c'est à elles qu'il incombe de veiller chaque jour à leur sécurité et à celle de leurs enfants.

# **Guide du formateur et de la formatrice**

## **3. Un père violent peut-il être un bon parent?**

NON. La violence elle-même crée un climat de crainte pour les enfants et offre un modèle inapproprié de relation, de résolution des conflits et un recours inacceptable aux menaces et à la violence pour contrôler une autre personne.

Le partenaire violent peut avoir des qualités souhaitées pour un parent. Pour maximiser ces qualités, l'agresseur doit reconnaître qu'il est coupable d'actes de violence envers son partenaire et participer à un programme de rééducation. Il doit s'engager à changer de comportement constamment et sur le long terme.

# Guide du formateur et de la Formatrice

## 4. Ne vaut-il pas mieux que je ne dise rien et que je ne fasse rien au risque d'empirer les choses si je dis ou fais quelque chose?

Les femmes victimes de violence et qui s'en sont sorties expliquent souvent qu'elles auraient bien aimé que quelqu'un fasse suffisamment preuve de compassion pour leur demander si elles étaient victimes de violence. Elles disent aussi que les choses auraient pu se passer autrement si quelqu'un leur avait posé cette question importante : « Est-ce que votre partenaire vous rabaisse ou vous bat? »

Les femmes victimes de violence et leurs enfants bénéficieront probablement de votre intervention si vous :

- ⇒ faites preuve de respect;
- ⇒ reconnaissez que la sécurité est une préoccupation majeure;
- ⇒ faites le lien entre votre inquiétude de ce que vous savez et vos responsabilités – c'est-à-dire, le bien-être de l'enfant;
- ⇒ reconnaissez vos limites et votre rôle;
- ⇒ fournissez des renseignements au sujet des ressources offertes par la communauté.

# Ressources

Foote, K., O'Donovan, S., & Vernon, M.L. (1998). *No Violence = Good Health: A Group Program Manual to be used with Preschool-aged Children Who Have Witnessed Family Violence*. London, ON: Merrymount Children's Centre.

Schmidt, F. (1992). *Peacemaking Skills for Little Kids*. Miami Beach, FL: Peace Education Foundation, Inc.

Sobel, J. (1996). *Everybody Wins: 393 Non-Competitive Games for Young Children*. New York, NY: Walker & Co.

Weinman-Sharmat, M. (1980). *Sometimes Mama and Papa Fight*. New York, NY: Harper and Row.

# Bibliographie

- 1 Dauvergne, M., & Johnson, H., (2001). Children Witnessing Family Violence, 1999-2000. *Juristat*. Catalogue no. 85-002, vol. 21, no. 6. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- 2 Sinclair, D., (1985). *Understanding Wife Assault: A Training Manual for Counsellors and Advocates*. Toronto : Librairie du gouvernement de l'Ontario.
- 3 Edleson, J.L., (1999). Children's witnessing of adult domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 6, 526-534.
- 4 Jaffe, P.G., Wolfe, D., & Wilson, S.K., (1990). *Children of Battered Women in Canada*. Scarborough : Nelson Canada.
- 5 Rossman, B.B.R., Hughes, H.M., & Rosenberg, M.S., (2000). *Children and Interparental Violence: The Impact of Exposure*. Philadelphia, PA : Brunner/Mazel.
- 6 Locke, D., & Code, R., (2001). Canada's Shelters for Abused Women, 1999-2000. *Juristat*. Catalogue no. 85-002, vol. 21, no. 1. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- 7 Edleson, J.L., (1999). The overlap between child maltreatment and woman battering. *Violence Against Women*, 5, 134-154.
- 8 Osofsky, J.D., (Ed.) (1997). *Children in a Violent Society*. New York : Guilford Press.
- 9 Community Action in Violence Against Women, (1993). *There's No Excuse for Abuse: Violence Against Women*. Toronto, ON : YWCA du Canada.
- 10 Johnson, H., (1996). *Dangerous Domains: Violence against Women in Canada*. Scarborough : Nelson Canada.
- 11 Schecter, S., & Ganley, A.L., (1995). *Domestic Violence: A National Curriculum for Family Preservation Practitioners*. San Francisco, CA : Family Violence Prevention Fund.
- 12 Baker, L.L., Jaffe, P.G., & Ashbourne, L., (in press). *Children Exposed to Violence: A Handbook on Domestic Violence for Early Childhood Educators*. Los Altos, CA : The David and Lucile Packard Foundation.
- 13 Baker, L.L., Jaffe, P.G., & Ashbourne, L., (in press). *Children Exposed to Violence: A Handbook on Domestic Violence for Teachers*. Los Altos, CA : The David and Lucile Packard Foundation.
- 14 Johnston, H., & Hotton, T., (2001). *Spousal Violence*. In C. Trainor and K. Mihorean (Eds.), *Family Violence in Canada : A Statistical Profile 2001*. Ottawa : Statistique Canada.



est. 1974

of the London Family Court Clinic

254 Pall Mall St., Suite 200, London, Ontario N6A 5P6  
info@lfcc.on.ca www.lfcc.on.ca